

# Les Franches-Montagnes sous l'occupation suédoise et les événements de 1637-38 dans l'Evêche de Bâle

Autor(en): **Bessire, Paul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **52 (1948)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549757>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Les Franches-Montagnes sous l'occupation suédoise et les événements de 1637-38 dans l'Evêché de Bâle

par PAUL BESSIRE  
maître secondaire à Saignelégier

## INTRODUCTION

Le sort de l'Evêché, pays de marche, est lié à celui de l'Europe divisée en deux camps. La France entre en guerre, par la volonté de Richelieu, allié au grand capitaine Bernard de Saxe-Weimar

On sait que la politique de l'Europe est dominée, dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, par une question capitale qui va causer la guerre de Trente Ans, entraîner presque tous les peuples, directement ou indirectement, dans la lutte et déterminer de façon continue la politique française. La politique de la France, au XVI<sup>e</sup> siècle déjà, et surtout au XVII<sup>e</sup> siècle, a été de soutenir les princes luthériens, de susciter, partout, dans l'Empire et autour de l'Empire, des adversaires aux Habsbourg, puis d'empêcher à tout prix que les Habsbourg d'Espagne vinssent au secours de ceux de Vienne, jusqu'au jour où, tous les éléments de résistance ayant été épuisés, la France dut tirer l'épée en 1635 et se jeter dans la lutte, qui a duré, contre l'Empire, jusqu'en 1648, contre l'Espagne jusqu'en 1659, et finalement a réussi ou à peu près.

En reprenant la politique de François I<sup>er</sup>, de Henri II, de Henri IV, Richelieu cherchait à battre en brèche une puissance formidable dominant l'Europe, menaçant la frontière de la France, au nord, par les Pays-Bas, le Luxembourg et la Franche-Comté, possédant, en Italie, le Milanais et Naples, allié à la Savoie qui fermait le chemin de l'Italie, tenant l'Alsace qu'administrait un archiduc autrichien.

C'était une véritable ligue qui se formait contre la maison d'Autriche et, pour la soutenir, Richelieu mit sur pied 150,000 combattants qui furent dirigés à la fois vers les Pays-Bas, le Rhin, l'Allemagne, l'Italie et les Pyrénées. La guerre commença presque simultanément sur la frontière du Nord, d'Alsace et de Franche-Comté, et s'étendit ensuite en Italie, en Espagne et sur mer.

Placé entre deux grandes puissances maintenant aux prises, ainsi qu'aux confins de deux provinces âprement disputées par les partis belligérants — la Franche-Comté et l'Alsace — le prince-évêque de Bâle eut moins à souffrir des offensives victorieuses de son suzerain, l'Empereur, que des attaques des troupes françaises alliées aux Suédois. Nous disons bien : moins, car les archives nous révèlent combien l'état de guerre déclaré fut préjudiciable aux Etats de l'Evêché par le flux et le reflux des troupes qui empruntaient sans vergogne le territoire épiscopal, par les prélèvements exceptionnels auxquels dut consentir le prince, par les vols de bestiaux et, souvent, de tous leurs biens, nombreux et répétés, dont furent victimes ses sujets.

Deux personnalités éminentes dominent la période qui nous occupe, leur action commune engage l'avenir politique du pays de nos pères : ce sont Armand-Jean du Plessis, cardinal de Richelieu, et le grand capitaine le duc Bernard de Saxe-Weimar. Le cardinal, diplomate hors de pair, logicien merveilleux, politique incomparable, réalisa la politique de Henri IV et prépara celle de Louis XIV. Grâce à lui, la France, forte au dedans, supplanta la maison d'Autriche dans l'hégémonie de l'Europe. A l'esprit souverain qui commande, il fallait l'agent d'exécution approprié : Richelieu le trouve en la personne du Duc sans duché Bernard de Saxe-Weimar.

**Les figures du Cardinal de Richelieu et du  
Duc Bernard de Saxe-Weimar, telles qu'elles apparaissent  
à la lumière des travaux historiques les plus récents**

Clarté et jugement, bon sens droit, énergie et savoir-faire, voilà les qualités des habitants du Poitou, dont un des plus illustres représentants fut le ministre-cardinal. La famille du Plessis, seigneurs de Richelieu, prouva, de génération en génération, son attachement à la royauté et ses membres firent preuve d'un grand courage. La vie du père de l'éminent homme d'Etat fut active, dévouée et vigoureuse. C'est à Paris que naquit, le 9 septembre 1585, Armand-Jean du Plessis, mais c'est dans le Poitou qu'il passa ses premières années, dans un Poitou où régnaient les terreurs et les trahisons. Reçu à Navarre, il y poursuivit ses études. Un enchaînement de circonstances détermina la carrière du jeune homme qui se destinait, par goût, à la carrière des armes. Il

devint abbé et fut consacré évêque de Luçon à la fin de 1606. Dans son Evêché de Luçon, il médite longuement sur lui-même, sur son temps, sur son pays; il passe en revue la plupart des problèmes de l'heure et se préoccupe du gouvernement d'une France qui, sous la veuve d'Henri IV, s'abandonne à ses serviteurs insuffisants. Armand-Jean a conscience de son mérite, il sourit à l'ambition; le plan qu'il échafaude est clair : il reviendra à Paris, plus âgé, plus expérimenté, mieux apprécié.

Ayant acquis un bon renom d'homme de devoir et d'administrateur capable, ses concitoyens l'enverront siéger aux États généraux, en 1614. Evêque zélé et courtisan habile, il attend l'occasion favorable et entendoit le programme de son futur gouvernement. Dix-huit mois après avoir prononcé un discours fort remarqué aux États généraux, il devient secrétaire d'Etat, puis ministre. Il entendait donner une nouvelle impulsion à la politique extérieure de la France, en envoyant, notamment des hommes nouveaux auprès des gouvernements étrangers. Eloigné du pouvoir, il connaîtra 7 ans de disgrâce, longue épreuve pour un ambitieux (avril 1617-avril 1624). La disgrâce qu'il encourut l'a ramené à une juste appréciation des réalités, mais il ne s'abandonne pas à la faiblesse; il a conscience de sa propre valeur, de sa supériorité. Rappelé de son exil, Richelieu rentre en grâce en avril 1624.

Enfin s'installe aux leviers de commande de l'Etat le génie nécessaire, dont l'ascension fut combattue avec acharnement; il deviendra pour le roi, un maître, non un amuseur avisé, comme Luynes; il sera uniquement dévoué au bien public, ce qui contrarie nombre d'intérêts particuliers. Triomphant d'une dernière intrigue, Richelieu devient premier ministre, choisit de façon excellente un nouveau personnel et développe au roi tout un programme de gouvernement (13 août 1624).

D'emblée, Richelieu se penche sur le passé politique de son pays et analyse les maux et les autres causes diverses qui, pour le moment, empêchent la France d'occuper en Europe la place qu'avait rêvée pour elle Henri IV. Le premier ministre reconnaît l'importance de l'œuvre qu'il a à accomplir et mesure du regard la montagne d'obstacles qui ferme son horizon. Or, le problème espagnol était de tous les instants et d'un intérêt vital pour la France: se souvenant de 1590, alors que l'Espagne était maîtresse de Paris, Richelieu voudra rompre l'encerclement dont la France est menacée de façon permanente et prévenir l'Espagne, l'alliée de la maison d'Autriche, qui pèse sur toutes les frontières de la France et dont le monarque aspire, ambitieusement, à la domination universelle.

Jamais comme au début de 1622, l'Espagne ne s'était vue plus près de la réalisation de ses desseins: les Grisons sont à com-



position, les communications tant recherchées entre les États espagnols d'Italie, d'Allemagne et des Pays-Bas est établie; la France est refoulée de partout et le cercle de la domination austro-espagnole s'est refermée autour d'elle; elle est chassée d'Allemagne; ses alliés sont ruinés, abattus ou hésitants. Bien que la mesure soit comble, le projet de ligue réunissant la France, Venise, la Savoie et les Suisses avorte, alors que l'Espagne, non contente d'enserrer la France sur presque tout son pourtour terrestre, des Pyrénées à la Franche-Comté, visait à fermer le cercle autour d'elle en faisant l'acquisition du Tyrol et de l'Alsace qu'elle convoitait, tant il est vrai que sa tactique de domination universelle consistait à s'étendre aux provinces voisines de la France et de les assujétir les unes après les autres.

Pour porter pièce à une politique, à la fois aussi dangereuse qu'agressive, Richelieu groupe entre les mains du roi les forces et les ressources appropriées pour la grande et nécessaire entreprise et, deux ans durant, il s'y prépare minutieusement: 1633-1635. Pour s'attaquer, sans alliés, à l'Empire de Charles-Quint, en quelque sorte reconstitué par l'avènement de Ferdinand et la campagne de restauration catholique qui battait son plein, il fallait être bien sûr de ses propres idées, bien sûr de la volonté royale, pour rouvrir la période des hostilités avec l'Espagne, des dépenses, des sacrifices, et peut-être des invasions. Sur le pourtour des frontières terrestres de la France, les efforts du cardinal tendront à garantir son pays contre une «invasion inopinée»; il veillera avec un soin particulier au recrutement des armées, à les doter de cadres, à assumer leur entretien et à maintenir la discipline, en portant enfin, l'art militaire et le commandement à un haut degré de perfection

En même temps qu'il poursuit ses préparatifs, le ministre-cardinal supprime un poste avancé dirigé contre la France en faisant occuper la Lorraine par les armées du roi et en réduisant à néant la source d'opposition que lui faisait ce vassal rebel qu'est le Duc Philippe IV. Ce n'était là qu'une promenade militaire par comparaison avec la guerre qui allait éclater: ni Louis XIII, ni Richelieu ne pouvaient prévoir que la querre qu'ils déclarèrent le 19 mai 1635 se prolongerait jusqu'en 1660. Sa légitimité leur paraissait incontestable, car elle était, dans leur esprit, la suite des griefs accumulés depuis le lointain des âges. Il leur paraissait que le successeur de Charlemagne et d'Hugues Capet avait des «droits sur l'Empire», qui lui ont été ravis par des monarques qui avaient usurpé nombre de possessions, au détriment de la France. Or, lorsqu'il s'agissait de la grandeur de la France, le roi et son ministre étaient en communion de pensées.

Si les opérations militaires en 1635 sont indécises, 1636 est l'année de Corbie. La campagne était commencée sur tous les fronts, en Italie, en Franche-Comté, en Alsace, en Allemagne, aux Pays-Bas. Au début d'août, les Espagnols passèrent la Somme et s'emparèrent, le 15, de Corbie. Le danger que court la capitale est d'autant plus imminent qu'aucune armée ne la couvre, les troupes étant réparties sur les différents fronts: nombre d'entre elles se trouvent aux environs de Haguenau et de Strasbourg, devant Dôle, etc. Alors que Paris se dépeuple, le cardinal prend de sévères mesures contre les gouverneurs de provinces qu'il qualifie de «lâches» et de «coquins». Le roi et son ministre rassemblent une armée dont les effectifs dépassent ceux de l'adversaire et placent au commandement de celles-ci des généraux éminents. En reprenant l'initiative des opérations, les armées françaises obligeaient leurs ennemis à évacuer deux provinces qu'ils furent bien près de conquérir: la Picardie et la Bourgogne. En effet, Louis XIII se trouva à la tête de 40,000 hommes; Corbie fut repris le 14 novembre 1636 et les Espagnols repoussés loin de la frontière. A l'est, une tentative de l'invasion de la Bourgogne est brisée par l'héroïque résistance du comte de Rantzau à Saint-Jean-de-Losne (1636). Néanmoins, le principal artisan du redressement français fut Bernard de Saxe-Weimar, que mirent à la solde de la France d'habiles négociations que mena le Béarnais Jean de Gassion, le futur maréchal de France, qui avait servi sous Gustave-Adolphe, à la tête du «régiment de Gassion», et sous Bernard de Saxe-Weimar, dont nous retraçons la carrière brillante, quoique brève.

Issu d'une nombreuse famille, le Duc Bernard est né le 6 août 1604. Lorsque son père meurt, le 31 octobre 1605, à l'âge de 36 ans, il laisse 8 fils encore vivants, dont l'aîné a 12 ans. La mère se dévoue à ses enfants et à ses sujets et ne néglige pas, malgré ses multiples occupations, l'administration de ses domaines. Elle a une nature réfléchie et une moralité élevée. Elle voue tous ses soins à l'éducation et à l'instruction de ses enfants, qu'elle confie à des précepteurs savants et dévoués. Dans le château, l'étude alterne avec les exercices de piété: prières, lectures bibliques, catéchisme, prédications; les fils conserveront l'empreinte de cette éducation religieuse profonde.

A l'âge de 13 ans, Bernard deviendra orphelin: sa mère meurt, le 18 juillet 1617, des suites d'une chute de cheval.

Les jeunes gens, livrés à eux-mêmes, seront dispersés; les cadets suivront l'exemple de leurs trois frères aînés qui se sont engagés au service de l'Union évangélique et qui ont combattu courageusement en Hollande, en Bohême, etc. Ce n'est qu'occasionnellement que Bernard séjournera à Weimar, pour y régler les affaires découlant de la suc-

cession. En 1629, un nouveau contrat est signé entre les 4 frères survivants.

Les étapes de la carrière militaire du Duc Bernard se divisent en 4 périodes distinctes: il s'engagera au service de l'Union évangélique d'abord, puis de la Hollande, et, ensuite, de la Suède, enfin de la France. Sous le Prince Frédéric-Henri d'Orange, général glorieux et célèbre, il fait un sérieux apprentissage militaire. Entré au service du Roi Gustave-Adolphe, il participe, en 1631 et 1632, aux campagnes victorieuses qui suivirent la victoire de Breitenfeld; de Francfort et de Mayence, en parcourant la rive gauche du Rhin, il pénètre en Bavière et en Souabe; Bernard sert en qualité de colonel de la garde du roi. En novembre 1632, la victoire de Lutzen, acquise par la mort du roi, ouvre l'épineuse question du commandement de l'armée suédoise. En janvier 1633, le Duc Georges de Brunswic-Lunebourg reçoit la plus grande partie de l'armée, tandis que le Duc Bernard se voit attribuer le commandement du reste des troupes. Ce sont ces dernières, dont l'évaluation est malaisée, que leur chef, soldé par la France, mènera à l'attaque d'un Evêché point préparé à recevoir l'assaut de soldats redoutables et redoutés.

**Si tout laisse présager, sur l'ensemble des fronts, une guerre d'usure, les hostilités se rapprochent, par la poussée française en direction du Rhin, des frontières de l'Evêché. On comprend que les deux partis cherchent à s'y assurer la possession de points stratégiques, sur le Repais et dans les Franches-Montagnes notamment**

Bien que moins précaire qu'au milieu de 1636, la position de la France, au début de 1637, demeure délicate. La situation militaire est déplorable: la Valteline est perdue; il s'agit de repousser les Espagnols; on craint de perdre un allié, le Duc de Parme, à qui on ne peut prêter aucun secours; la France manque de généraux capables, car la prise de Dôle, de la Capelle, du Catelet ne consacre aucune gloire militaire. La situation intérieure est mauvaise: le peuple est mécontent, car il est accablé d'impôts; ses sacrifices ne sont pas compensés par de brillantes victoires; le pays est secoué par des révoltes ouvertes, telle celle de Guyenne au début de l'année; l'opposition générale contre le cardinal provient aussi bien des provinces que des nobles et des bourgeois. Quelles sont, dans ces conditions, les dispositions de Richelieu? Le ministre-cardinal prépare la poursuite de la guerre, sans perdre de vue l'éventualité d'une paix de compromis; plus d'un Etat belligérant aspire à conclure une paix séparée, même la Suède. Mais, étant de confession réformée, elle ne serait pas englobée dans une paix universelle au rétablissement de laquelle travaille le pape Urbain VIII, qui en exclut les Etats protestants. Dans ces conditions, la France s'efforce de resserrer

les liens avec la Suède qui n'a, d'ailleurs, pas encore ratifié le traité conclu avec le Duc Bernard de Saxe-Weimar.

Dans toutes les guerres, la question de l'approvisionnement a joué un rôle décisif et c'est à celui qui luttera dans ses lignes intérieures et jouira des voies de communication avec l'arrière les plus courtes et les plus sûres. Or, les Français occupant Porrentruy sont aussi désavantagés par l'extrême pointe qu'ils tiennent en territoire ennemi, que le sont, pour la même raison, les Impériaux installés à Saint-Ursanne. On ne s'étonnera pas que les archives reflètent le souci constant des commandants respectifs de maintenir libres leurs débouchés, ce qui donnera lieu à une foule de contestations et de conflits, auxquels les gens de l'Évêché seront mêlés et, au nombre de ceux-ci, les habitants des Franches-Montagnes, qui sentent peser sur eux la menace de la guerre.

Si les Français restaient les maîtres de la capitale de la principauté, ils en contrôlaient difficilement les accès. Aussi leur ravitaillement demeurerait-il très précaire. Les sorties que tentait la garnison française visaient, tantôt à se pourvoir en vivres, tantôt à prêter main-forte à leurs frères d'armes en difficultés, comme ce fut le cas, au début de 1637, lorsqu'elle porta secours à la garnison d'Héricourt assiégée par les Impériaux. Un point névralgique dans l'Évêché, au début de cette même année, reste le Repais, aujourd'hui appelé les Rangiers, qui est une des portes d'entrée du Jura et du plateau suisse et, en même temps, une voie de communications très directe entre la Franche-Comté, le Territoire de Belfort et la Suisse. Il concentre, de nos jours, une part importante du trafic routier entre les deux pays. On peut dire qu'à mesure que le théâtre des opérations, pendant la guerre de Trente Ans, se rapproche des frontières de l'Évêché, la lutte autour et pour la possession du Repais gagne en intensité. Le contrôle de la voie d'accès des Franches-Montagnes est également vivement contesté par les deux belligérants, qui ne se font pas faute de vider leurs querelles sur un territoire qui a fort à en pâtir.

C'est ainsi qu'au début de 1637, le centre de gravité des escarmouches entre Français et Impériaux se trouve placé au passage du Repais, dont le nom paraît à maintes reprises dans les Archives. La garde du pays préposée au maintien de la libre circulation sur ce passage a dû se replier sur Montavon, et ce carrefour est comparable à un «no man's land», enjeu des deux partis qui y surveillent de près les allées et venues. Malheur à qui s'y aventure imprudemment! On comprend dès lors qu'une expédition française à travers le Repais et le Jura, du 3 au 5 février, soit appuyée par 1200 hommes, 100 chariots et de l'artillerie. Son but est de prendre livraison, à Tavannes, de blé que les Français ont acheté à Nidau, aussi le commandement français peut-il se vanter, que, devant un tel déploiement de forces armées, les



Impériaux de Saint-Ursanne se soient «tenus cachés comme des hiboux», mais ces mêmes Impériaux établis à Saint-Ursanne attaquent tout convoi moins bien protégé, pillent et rançonnent.

Nous ne nous étonnons pas que les gens des Franches-Montagnes soient mêlés à la lutte acharnée qui se poursuit à proximité de leur frontière nord, d'autant que la position des Impériaux dans l'Evêché empire, surtout dans la boucle du Doubs où, pourtant, les Comtois, leurs alliés, leur prêtent aide et assistance. Une expédition adverse démontrera l'éloignement extrême des Impériaux de leurs bases: un convoi de munitions destiné à la garnison de Saint-Ursanne, serrée de près, traversera les Franches-Montagnes, après avoir emprunté l'itinéraire suivant: Grand-Huningue, point de départ, Hügerheim, Zwingen, Delémont et détour par le haut-plateau. Il est vrai que les Français sont prêts à en découdre avec leurs ennemis retranchés dans le bastion de Saint-Ursanne, véritable écharde plantée dans leurs chairs. Alors qu'en février, ils font le détour par le Pichoux, les Français contrôlent maintenant les voies d'accès de la cité, ainsi que le prouve l'incident dont fut victime Adam Jobin, de Saignelégier. Ce dernier s'est avancé jusqu'à Montmelon avec son convoi de vin et ses 8 chevaux. Il est surpris par les Français qui s'emparent de sa personne et mettent la main sur son chargement et ses montures. Adam Jobin est emmené à Porrentruy et incarcéré, en compagnie d'un autre voiturier, dans la «Rehfuss». Ceci se passe en plein mois de février 1637 et l'on jugera de la rigueur du traitement infligé à quiconque chercherait à ravitailler la garnison bloquée. L'évêque intercède auprès du commandant français en faveur de ses sujets molestés, le priant «de remettre en liberté les sudits charretiers avec leurs chevaux, craignant fort qu'à défaut de cela, il n'arrive un plus grand mal, dont vous-mêmes pourriez en être marris». On relève le ton peu habituel de la part du prince-évêque qu'on juge excédé de la main-mise étrangère croissante sur ses États.

Il est indéniable que la situation des montagnards devient encore plus tendue lorsque Saint-Ursanne tombe aux mains des Français, après un siège dont il convient de rappeler les épisodes. Saint-Ursanne avait été occupée une première fois par les Français, qui y commirent de trop nombreuses exactions, jusqu'au jour où les bourgeois excédés massacrèrent, le 14 octobre 1635, la garnison française. En novembre de la même année, les Impériaux s'y installèrent, lors de leur retour offensif dans l'Evêché et les habitants de la ville ne firent que changer de maîtres. En mars 1637, les Français entreprennent un siège en règle: une pièce d'artillerie est juchée sur la hauteur d'Outremont, tout le matériel de siège est amené à pied d'œuvre, un parlementaire français est rabroué par un nommé Boichat, bourgeois

de la ville, personnage téméraire qui répond sans consulter ni le commandant ni le magistrat; un coup de canon fait brèche dans les remparts du château, les assaillants s'y précipitent, mais éprouvent des pertes sérieuses qui arrêtent leur élan; ils se regroupent pour lancer un assaut décisif au moyen d'échelles, qui réussit; nombre d'habitants s'enfuient sur l'autre rive du Doubs, d'où partent encore des coups de feu dirigés contre les Français; le commandant de la place capitule et peut se retirer, aux termes de la convention de capitulation, vers St-Hippolyte, d'où il regagne la Franche-Comté.

Le changement intervenu influe directement sur la situation des voisins et cet événement marque, dans la période qui nous occupe, un tournant dans l'histoire du haut-plateau. En avril 1637, le prince-évêque informe le bailli de Delémont que les Français feront irruption dans les Franches-Montagnes et que le bailli de Schwarzach est autorisé à séjourner en Erguel. Ainsi les gens de la vallée de Delémont s'attendent à voir refluer les Français qui pénétreront à la fois dans les Franches-Montagnes et dans la vallée de Delémont, maintenant que toute menace est écartée sur leur flanc droit, par la prise de Saint-Ursanne.

La main-mise étrangère, qui se dessine sur les Etats épiscopaux, n'est que le prélude d'actions d'envergure, que mèneront, conjointement, armées française et suédoise, commandée par le Duc Bernard de Saxe-Weimar. Nous n'en sommes pas encore là; toutefois, l'offensive que le chef suédois mène au cours de l'été 1637 confirme les succès de l'année précédente, au cours de laquelle il avait arraché l'initiative des opérations à ses adversaires qui reculaient vers le Rhin, ce qui permit au général victorieux de prendre, pendant l'hiver 1636-1637, ses quartiers d'hiver dans le sud de la Lorraine, prêt à fondre sur son adversaire.

Son offensive de 1637 hâte encore le repli des Impériaux vers le Rhin: ils perdent de nombreuses places fortes que leur ravissent les Suédois, places situées dans la partie est de la Franche-Comté, entre Montbéliard et l'Alsace, s'assurant ainsi la possession de la porte de Bourgogne d'importance stratégique si considérable.

**Les Suédois arrivent à courte distance de Bâle, mais leur plan de campagne contre les villes forestières est éventé autant par les Impériaux que par les Confédérés. C'est bien plus au Nord qu'ils franchiront le Rhin, à Benfeld**

La route que suit le Duc Bernard pour se rapprocher du Rhin est jalonnée de succès. Citons-en les principaux: les villes de Luxeuil, Lure, Thann et Colmar sont prises, ce qui fait dire à ses lieutenants,



au milieu d'août, que leur chef a mené à bien 22 sièges, tant grands que petits. Le prince-évêque a conscience de l'imminence du danger dont il est informé : le 10 juin, il avise de Birseck, l'avoyer de Roll de Soleure qu'il projette de se retirer au château de Dornach. Il se placerait ainsi sous la protection de Soleure et jouirait de la neutralité helvétique; il se trouverait, de plus, assez près du territoire de l'Evêché pour surveiller ce qui s'y passe et s'efforcer, si besoin est, d'intervenir. Devant la menace suédoise, plus grave et plus directe que la poussée française, le prince choisira sa résidence la plus sûre. Même au moment où les Suédois s'établiront à courte distance, il se sentira en sécurité sur territoire soleurois.

En attendant, l'armée victorieuse s'est rapprochée de Bâle avec une rapidité et une détermination telles que la Confédération tout entière fut mise en émoi, en même temps que dans l'Evêché de Bâle circulent les bruits les plus alarmistes. Sera-ce l'invasion, à laquelle chacun se prépare? Non, car les Impériaux ont accumulé de tels moyens de défense sur la rive droite du Rhin, l'attitude des Confédérés à la Diète commune est si résolue que le Duc Bernard se rend compte que son ennemi ne sera pas pris au dépourvu et que l'approvisionnement de son armée, une fois celle-ci installée près de Rheinfelden, son objectif, est loin d'être assuré. Une action contre cette ville se révèle prématurée et vouée, présentement, à un échec.

Les Impériaux ont en effet construit des redoutes, fermé le passage entre les villes forestières et la rive droite du Rhin, concentré des troupes nombreuses pour le cas où le danger croîtrait. «Tout le flot de la guerre pourrait facilement se porter sur une partie de la Confédération» écrit le Général de Reinach à la Diète générale, attendant des Confédérés une extrême vigilance et une garde très attentive des passages. C'est là un avertissement, et, en même temps, une invite précise et motivée.

Les Confédérés, conscients du danger, ont renouvelé leur promesse de s'assister de toutes leurs forces, en cas de danger. Tout en assurant les Impériaux qu'ils respecteront leurs engagements de neutralité, ils n'admettront pas une infiltration des Suédois sur le territoire bâlois. Ils se rendent compte, clairement, que, sous prétexte d'acheter des fruits et des denrées en ville, de trop nombreux soldats suédois circuleront sous ses murs et ils seront munis d'un passeport dûment établi. Il faudra faire la police en ville et refouler les soldats jugés indésirables qui s'y trouvent. Devant Bâle, les Confédérés s'emploient à restreindre le plus possible le droit de passage. Ils prêteront main-forte à la ville s'ils voyaient s'esquisser une tentative suédoise d'emprunter le territoire bâlois. Une ambassade de Bâle et de Soleure se

chargera de rappeler ces engagements au Duc Bernard, si celui-ci ne tenait pas compte de la réponse qui lui a été donnée.

A la même Diète générale de Baden, les Confédérés ne permettent pas au Colonel Schavalizki, délégué du Duc Bernard, d'acheter dans la ville de Bâle des fruits et des vivres à un prix avantageux. Bien plus, ils lui intimement l'ordre de retirer ses troupes de la frontière et sont décidés à s'opposer à toute tentative de ses troupes de franchir la frontière de force. Nous reviendrons sur l'action du Duc Bernard, lorsque celle-ci intéressera directement l'Evêché et la Confédération; après sa tentative de s'infiltrer dans les environs de Bâle, le Duc s'éloignera vers le nord comptant forcer le passage du Rhin vers Benfeld et porter la guerre en Allemagne, en mettant à exécution le projet qui lui tient le plus à cœur et vers la réalisation duquel tendent tous ses efforts.

Dans son camp, en effet, deux considérations primordiales militaient en faveur d'une tentative de traverser le Rhin à Strasbourg: au point de vue matériel, l'ennemi était vers Bâle sur ses gardes, la Confédération point disposée à ravitailler son armée; au point de vue subjectif, le chef suédois donnait la préférence au passage du Rhin près de Strasbourg. Il lui paraissait, de loin, plus facile à réaliser, plus sûr et plus avantageux.

Seulement, en mai 1637, les dispositions de la bourgeoisie de Strasbourg lui étaient si défavorables que le Duc renonça à lancer ses troupes à travers le Rhin aux abords de la ville. Il jeta son dévolu sur un point situé à mi-chemin entre Brisach et Strasbourg, près de Benfeld. C'est là qu'il commença les préparatifs de traversée en force, le 27 juillet 1637. Le danger s'éloignait des frontières de la Confédération, mais temporairement. L'alerte a été très vive dans la principauté épiscopale: les baillis ont signalé, en temps opportun, au souverain, les mouvements de troupes aux frontières de l'Evêché, si bien que le prince enjoint à ses sujets de mettre en lieu sûr les objets de valeur. Il compte ainsi prévenir l'exode de ses sujets et il s'efforce de préserver leurs biens. Mais les Suédois sont passés maîtres dans l'art de repérer l'emplacement des objets cachés ou de faire désigner leur cachette aux habitants qu'ils torturent. J. Trouillat cite plus d'un trait de leur cruauté et de leur habileté à découvrir les objets dissimulés. De Pfeffingen, de Birseck, de Zwingen, le prince-évêque reçoit de ses baillis des rapports qui lui font connaître l'étendue des déprédations commises par les Suédois, qui s'avancent jusqu'à Laufon et y pillent. La présence du chef suédois dans le voisinage immédiat de l'Evêché engage son souverain à se réfugier dans sa plus sûre retraite, c'est-à-dire à Dornach. L'alerte, quoique chaude, a été de courte durée. Par l'ampleur des ravages que commettent les envahisseurs, les habitants de l'Evêché éprouvent ce qu'il adviendrait d'eux s'ils tombaient sous la coupe des Suédois.

## Les premières incursions suédoises, très préjudiciables à l'Evêché, ont mis à l'épreuve l'alliance de 1579 et l'amitié helvétique

Les exactions des Suédois contre l'Evêché ont été nombreuses, leurs déprédations répétées très préjudiciables. Aussi le prince-évêque échangea-t-il, au mois d'août, une volumineuse correspondance avec ses baillis de Pfeffingen, Birseck et Zwingen, afin de prendre les mesures appropriées; elles tendront à prévenir, autant que possible, les actions des Suédois et à limiter leurs dégâts. Les envahisseurs s'avancent jusqu'à Laufon et y pillent. A Neuzlingen, ils volent un calice, à Pfeffingen, ils s'approprient les cerises. Au lieu dit «auf der Platten», ils sont repoussés quatre fois alors qu'ils cherchent à forcer ce passage.

Le prince-évêque demande à la ville de Bâle et aux envoyés des cantons catholiques qui s'y trouvent d'intercéder en sa faveur, afin que cessent les spoliations auxquelles il assiste, impuissant, et qui se déroulent sous ses yeux.

Quel est le caractère de ces déprédations? Sont-elles comparables à celles commises par les Impériaux? On peut y voir la manière de piller propre aux Suédois, qui s'emparent de tout ce qui leur tombe sous la main et ne respectent point les objets de culte, ce qui rend leurs méfaits particulièrement odieux. Pareillement, ils torturent les habitants, sans égard pour l'âge ou le sexe. Une partie de l'Evêché avait déjà été ravagée lors de leurs précédents passages, qui furent heureusement de courte durée: aux derniers jours de mai 1637, les Suédois avaient traversé l'Evêché; ils y pillèrent, blessèrent, tuèrent, dévastèrent.

En août de la même année, la hardiesse des pillards redouble. On peut s'étonner qu'ils pénètrent, sans coup férir, à l'intérieur des Etats épiscopaux, jusqu'à Laufon. Voici à la suite de quelles circonstances cet exploit a été possible, alors que quatre châteaux gardaient l'entrée de la vallée de la Birse. Depuis assez longtemps, le prince-évêque avait tourné ses regards vers ses alliés des cantons catholiques. A la conférence des V cantons catholiques, qui s'était tenue à Lucerne le 26 juin 1636, il avait été décidé de se rallier au conseil de Soleure, de faire occuper les châteaux d'Angenstein, de Birseck, de Pfeffingen et de Zwingen, au nom des VII cantons catholiques, pour parer au danger français, jugé imminent. Les députés réunis en conférence ne doutent pas que leurs gouvernements seront d'accord de procéder à cette occupation préventive. Or, celle-ci ne se réalisera que pour Birseck où 3 hommes de chacun des cantons catholiques prirent possession du château, tandis que les 3 autres purent être pris sans coup férir par les Suédois. Ces derniers s'y installèrent, bien qu'à Angenstein les paysans des environs aient voulu faire accroire aux Suédois qu'il s'y trouvait une garnison suisse. Ce fut peine perdue. Tandis que l'avidité sans bornes

des envahisseurs se donne libre cours, le prince-évêque multiplie les démarches, du château de Dornach, où, dès les premiers jours d'août, il s'est réfugié.

Si précaire que soit le secours que le souverain du pays sollicite de ses alliés, l'aide suisse est tout aussi aléatoire. Le 1<sup>er</sup> août s'ouvre à Bâle la conférence des VII cantons : Zurich, Berne, Lucerne, Schwyz, Bâle, Soleure et Schaffhouse. Les objets principaux qui y sont discutés portent sur la présence des Suédois au voisinage immédiat de Bâle et sur les mesures des Impériaux ; ceux-ci ont pesé toutes les possibilités qu'a le Duc Bernard de traverser le territoire bâlois. Les envoyés suisses assurent les Impériaux de leur vigilance et indiquent les mesures appropriées prises par eux ; ils renouvellent leur ferme intention de s'en tenir aux dispositions de l'Union héréditaire.

Comment peut-on définir le rôle des représentants des cantons suisses à Bâle ? Ils ont été délégués pour soutenir et appuyer les efforts des autorités de la ville qui entendent ne pas accéder aux exigences des troupes étrangères installées à proximité. L'intervention de ces représentants permettra à la ville d'adopter une ligne de conduite conforme aux décisions et résolutions de la Diète. Ces représentants viennent de Zurich, Berne, Schaffhouse, ainsi que de Lucerne, Schwyz et Soleure, trois cantons évangéliques et trois catholiques. La mission des députés suisses consiste beaucoup plus à soutenir Bâle et surveiller sa conduite au point de vue de la neutralité helvétique que de préserver les territoires de l'Evêché de Bâle.

**Faute de troupes d'exploitation, les Suédois ne peuvent maintenir leur tête de pont établie sur la rive droite du Rhin. Après son évacuation, c'est le repli vers le Sud, vers l'Evêché menacé d'invasion**

Comme l'entretien du pont sur le Rhin occasionne à l'armée weimarienne des frais considérables, Grotius a sollicité de Paris, dès le 7 août, une aide plus substantielle en troupes et en moyens financiers mis à sa disposition, qui commencent à lui faire défaut. En effet, Hallier, qui épaulé les Suédois, n'a plus que 1000 hommes. Les Français ont, en février 1637, consenti à fournir à l'armée weimarienne 600,000 livres, 4,000 fantassins et 500 cavaliers ; il faut plusieurs ambassades à Paris, dont celles de Truchsess et Manicamp, pour exiger l'exécution du traité mettant les Suédois au service de la France. Une telle aide apparaissait insuffisante à Grotius, qui voyait l'ennemi rassembler partout ses forces, les concentrer, fondre sur le Duc Bernard et lui arracher l'initiative des opérations. Si l'on songe aux capitaux investis, plutôt qu'aux effectifs engagés, on s'attendrait au succès complet d'une opération qui revint, du 15 août au 15 novembre, à 600,000 livres, autant que pour l'année 1636 entière.



Or, le Duc Bernard a dû suspendre son action à fin septembre, puis l'interrompre définitivement pour les raisons que voici : les contre-attaques déclenchées par l'ennemi sont devenues très vives depuis le 11 septembre ; il est très difficile d'établir, sur l'autre rive du Rhin, de solides fortifications qui résistent à ses assauts.

Les vivres et les troupes de soutien manquent : au lieu des 8000 hommes qui lui ont été promis, on ne lui en attribue que 950 : il doit se cantonner dans la défensive, tactique qui n'a aucun sens pour le général suédois et exige l'engagement de sommes énormes, uniquement pour l'entretien du pont sur le Rhin. Néanmoins, pour l'Evêché, un résultat appréciable est acquis : les incursions ruineuses de l'été sont interrompues, car l'action d'envergure entreprise à Benfeld absorbe toutes les ressources et toutes les forces dont dispose l'assaillant.

En repassant le Rhin, le Duc Bernard perdit le camp de Rhinau ; ce départ peu reluisant préoccupa fort le cardinal de Richelieu, qui, durant tout l'été, avait prodigué aux Weimariens les encouragements les plus empressés. Le ministre-cardinal proteste de ses services, assure le Duc d'un secours en hommes et en argent qui ne vient pas, le félicitant, les 29 juillet et 28 septembre encore, des succès qu'il remporte. En lui faisant part du consentement du roi, il souligne qu'en poursuivant sa marche offensive et victorieuse, « c'est le seul et unique moyen de relever le courage de nos alliés ». C'est pour ne pas trop décevoir ceux-ci qu'il allègue, au moment des revers d'automne, que le Duc s'est retiré pour refaire ses troupes. Argumentation spécieuse, si l'on songe que, le 22 octobre, le Duc Bernard regroupe ses troupes fatiguées, en-deça du Rhin, pour leur faire prendre leurs quartiers d'hiver.

Ce mouvement de décrochage bat son plein au début d'octobre et le Duc fait part à Richelieu, par la lettre qu'il lui adressa le 22 octobre de Brünstatt, de sa décision de conduire ses troupes harassées en un endroit, où, sans être inquiétées, elles puissent se rétablir et se reposer. Un pays qui, jusqu'ici, n'avait guère souffert de la guerre, s'ouvrait à lui, que les scrupules ne retenaient pas : l'Evêché proche de la Suisse. Il n'a pas de peine à faire cette promenade militaire, qui s'opère sans grandes pertes, quoique l'ennemi harcèle, de Thann et de Brisach, ses arrière-gardes.

Il passe à Colmar et arrive à Altkirch. Là, il prend d'importantes décisions : il répartit ses troupes en deux corps qui prennent deux directions différentes. L'aile droite de son armée, dont le commandement est confié à Hallier et au Rhingrave Jean-Philippe, prend comme direction de marche Porrentruy. L'aile gauche a pour objectif la région bâloise de l'Evêché qu'elle touche à Therwil. Nous verrons avec quel esprit de décision et quelle sûreté sera conduite une action militaire hautement préjudiciable au pays de nos ancêtres.

Tandis que s'opère, à l'intérieur de l'Evêché, une profonde, quoique lente pénétration étrangère — comtoise ou française, voire impériale ou suédoise — la tâche du prince-évêque devient chaque jour plus délicate et ses interventions en faveur de sujets molestés perdent de plus en plus de leur efficacité

De Bâle à la Ferrière, sur toute sa frontière nord-ouest, l'Evêché est exposé aux coups de mains nombreux et répétés qui sont l'œuvre d'ennemis, de pillards, d'alliés même, qui profitent des embarras du souverain du pays et de sa situation toujours plus précaire, au fur et à mesure que se précise et se rapproche la menace de guerre qui, maintenant, pèse directement sur lui. Les incursions des Comtois, Français ou Impériaux, nombreuses et répétées, sont semblables à des coups de boutoir frappant douloureusement une population pacifique et désarmée. Les Suédois parachèveront, il est vrai, et de façon systématique et sauvage, cette œuvre destructrice. Comtois, Français ou Impériaux, des positions respectives qu'ils occupent, s'infiltreront à l'intérieur des territoires épiscopaux et s'en disputent, présentement, les dépouilles.

De Saint-Hippolyte où ils sont installés, les Comtois remontent le Doubs, pour rançonner et piller. Ils se sentent en sûreté dans leur repaire et, alors que les Impériaux étaient encore maîtres de Saint-Ursanne, ils avaient conçu le projet de s'emparer de Porrentruy par la ruse; un calme relatif s'établit après la prise de Saint-Ursanne par les Français et ils recommencent leurs attaques en juillet, alors que le gouvernement de la Franche-Comté guerroye à l'autre extrémité du comté, à l'est de Luxeuil, ce qui rend extrêmement malaisée toute enquête; cependant les actions contre Chauvelier et Soubey ne semblent pas rester impunies, car de Saint-Martin, le gouverneur, ordonne, à la requête de l'évêque, une enquête. Agissant sans plan concerté, les Comtois se groupent à la frontière de l'Evêché et profitent de toutes les occasions favorables. Ils arrêtent les convois, participent aux coups de main, convoitant une contrée encore intacte et riche: les Franches-Montagnes. Aussi les mois de juillet et d'août amènent-ils une recrudescence de leurs méfaits.

L'action dirigée contre Epiquez, village situé à 10 km. au sud-ouest de Saint-Ursanne et à 5 km. au nord de Soubey, montre que le Clos du Doubs entier est exposé aux attaques des Comtois. Ils opèrent sous le couvert de forêts et de ravins qui couvrent la rive gauche du Doubs et ne craignent pas d'avoir la rivière à dos; celle-ci, en période de basses eaux, ne constitue pas un obstacle dans leur retraite.

Informé de ces faits, sur plainte du prince-évêque, le marquis de Saint-Martin avise le prince-évêque que «la marche de nostre armée ayant un peu retardé la dépêche du messenger», il a mis du temps



à lui répondre; le ton sincère et déferent de la lettre prouverait qu'il est décidé à faire une exacte enquête, à établir la vérité et à donner au souverain satisfaction en toute occasion. De Froideville, où il se trouve, c'est-à-dire à 21 km. à l'est de Lure, de Saint-Martin aura de la peine à faire son enquête, surtout à punir les coupables et à empêcher le renouvellement des pillages; pareil éloignement désavantage les sujets de l'évêque, très exposés maintenant, et incite les Comtois, presque assurés de l'impunité, à tenter de nouveaux coups de main.

Cela est si vrai que le gouverneur de la Franche-Comté avait promis au prince-évêque d'exempter les Franches-Montagnes de contributions et de ne pas molester les habitants; les soldats comtois n'en poursuivent pas moins leurs rapines partout où ils le peuvent. Au bailli de Saint-Ursanne et des Franches-Montagnes, Thomas Hendel, le prince-évêque écrit que les Comtois réclament les contributions des Franches-Montagnes et que leurs soldats se livrent au pillage à Chauvelier et à Soubey; il rapporte les mêmes méfaits au gouverneur de la Franche-Comté, le Marquis de Saint-Martin. Ce dernier répond en termes courtois, mais dilatoires, alléguant qu'il n'a «aucune cognoissance» des faits incriminés; néanmoins il fera une enquête pour «luy donner tout le contantement qu'il me sera possible».

L'affaire en reste là, car le gouverneur ne communique pas à l'évêque le résultat de ses recherches, et rien ne nous prouve que celles-ci aient été entreprises. Le commandant comtois à Maïche, un nommé Maleseignes, qui est considéré comme responsable des pillages, écrit à Hendel qu'il regrette de tels faits et qu'il punira les coupables. En termes sévères, Maleseignes reproche cependant aux habitants de Saint-Ursanne leur dévouement excessif aux Français, qu'il qualifie de soumission à «la domination française». Il accuse nommément le suffragant résident de Saint-Ursanne et le maire de Soubey d'avantager de toutes façons les Français au détriment des Comtois.

Cette accusation n'est pas sans fondement, car les Français, qui ont poussé leur avance jusqu'à Saint-Ursanne, entendent faire de la petite cité un solide bastion. En même temps, ils tiennent ses habitants sous leur coupe. En effet, de Saint-Ursanne, le prince-évêque est nanti d'une plainte contre les Français qui oppriment, depuis le 12 mars, les habitants de la Prévôté de Saint-Ursanne et exigent d'eux des contributions, corvées de voiturage et de nombreuses autres corvées pour «la forteresse»; ces mêmes habitants déplorent les attaques incessantes que mènent les Français contre la garde comtoise établie à Chauvelier. C'est donc au lendemain de leur conquête que les Français instituèrent ce régime d'impositions diverses, très onéreux, laissant la vie sauve aux habitants qu'ils accablent de contributions et de corvées. Ils les astreignent à de multiples travaux pour réparer les

brèches, développer encore les fortifications d'une place qui revêt, à leurs yeux, une grande importance stratégique et qui constitue un solide point d'appui. Les maux des habitants de la Prévôté de Saint-Ursanne proviennent encore d'autre cause: de Saint-Ursanne, les Français dirigent leurs attaques contre le Clos du Doubs où sont retranchés les Comtois et où, des postes que ces derniers occupent, ils lancent leurs attaques contre les villages, témoin Epiquerez où le coup de main a rapporté «20 bœufs, 6 chevaux et plus de 60 porcs» aux ravisseurs.

Enfin, de Saint-Ursanne, les Français tenteront la conquête du Clos du Doubs jusqu'à Chauvelier où sont installés les Comtois. En attendant, les réquisitions des uns pèsent lourdement sur les habitants, alors que les coups de main des autres causent aux paysans un très sérieux préjudice. Plus tard, les Suédois eux-mêmes ne parviendront pas à déloger les Comtois.

Toujours est-il que la situation est d'une extrême confusion. Qu'on en juge par les décisions contradictoires frappant les habitants de la Montagne, dont le sort devient l'enjeu des deux partis, comtois et français, jusqu'à ce que les armées suédoises, occupant le haut-plateau en un tour de main, tranchent ce nœud gordien.

Les faits que nous avons relatés concernant Saint-Ursanne et les Franches-Montagnes sont évoqués à la Conférence des VII cantons catholiques, qui se tient à Lucerne les 24 et 25 avril 1637. On y apprend que Soleure a envoyé tout récemment à Baden — où la Diète générale s'est réunie du 29 mars au 5 avril — une lettre au commandant français à Montbéliard, Comte de Grandcey; cette lettre, rédigée au nom des sept cantons catholiques, visait à alléger le sort des sujets de l'évêque; elle n'a eu que peu de succès, puisque les habitants des Franches-Montagnes sont astreints, est-il dit, à payer une offrande «respectueuse» d'un montant de 2500 doublons, destinés à remplacer une contribution, dont on supprime le nom, alors que la Prévôté de Saint-Ursanne acquitte journallement à la garnison 6 écus d'Allemagne et une somme globale de 250 écus pour la conservation des cloches.

Situation paradoxale si l'on songe que le marquis de Saint-Martin, gouverneur de la Franche-Comté, avait avisé, de Salins, le prince-évêque que les habitants des Franches-Montagnes ne sont pas «contribuables pour les armées de ce pays, comme n'étant de sa souveraineté». Il fait donc droit à la requête de l'évêque, en l'assurant qu'il veille à ce que ses sujets ne soient pas molestés; il tient à ce que ceux-ci ne «reçoivent aucun déplaisir des nostres».

La situation militaire de la Prévôté de Saint-Ursanne et de ses voisins empire de semaine en semaine. Autant pour préserver ses territoires que pour éviter tout reproche de favoriser l'un des belligérants,

le prince-évêque fait garder les passages des Franches-Montagnes, en prévision d'une extension possible du conflit.

Le passage de Saint-Brais est pourvu d'une garde dont les Français chercheront, par tous les moyens, à se débarrasser. Si, en avril 1637, le prince-évêque informe le bailli de Delémont que les Français font irruption dans les Franches-Montagnes et que le bailli de Schwarzach est autorisé à séjourner en Erguel, en octobre de la même année, le prince-évêque redoublera d'activité pour tâcher de rétablir la garde épiscopale de Saint-Brais dispersée par les Français. Quant au bailli de Saint-Ursanne et des Franches-Montagnes, Jean-Frédéric de Schwarzach, il reçoit, dès le printemps 1637, l'ordre de se mettre en sûreté dans la seigneurie d'Erguel «um desto besserer Sicherheit», souligne le prince-évêque dans son message.

### Impériaux ou Suédois, venus d'Alsace, ravagent le nord de l'Evêché

Quant aux Impériaux, qui auraient dû, semble-t-il, protéger l'Evêché de Bâle, partie intégrante du Saint-Empire romain germanique, ils se soucient fort peu de leurs devoirs de suzerains. Leurs actions, préjudiciables aux vassaux, dépendent, il est vrai, de la situation qu'ils occupent au nord de l'Evêché, en Alsace principalement.

Notons que les Impériaux avaient été chassés, à fin 1632, d'Alsace par le Maréchal suédois Horn, qui occupe Cernay, Ferrette — le comté sera pris par Louis XIV —, Altkirch, et se présenta aux portes de l'Evêché, en exigeant de celui-ci une contribution de 45,000 écus; l'évêque, réfugié à Delémont, obtint que l'Evêché fût respecté, grâce aux sept cantons catholiques. Mais, à la fin de 1635, les Impériaux font un retour offensif, occupant routes et villages de la vallée de Delémont et se réinstallant à Altkirch, que Grandcey essaya de prendre, tandis que les Suédois établirent leurs quartiers d'hiver dans la région de Rosheim, Kientzheim. En s'appuyant sur la redoute de Hunningue, les Impériaux installés dans la Haute-Alsace, exercent leurs ravages contre les régions situées dans la périphérie de l'Evêché. Ils s'avancent jusqu'à Schönenbuch et Allschwil, encore plus près de Bâle que ne l'est Oberwil, objectif de leurs raids en janvier 1637. Ces raids se multiplient tout au cours de 1637: ils volent, en mars, des chevaux à Damphreux, Cœuve, Courgenay; en mai, à Montavon, Séprais, Schönenbuch, Allschwil, en juillet, à Landskrone et ces rapt, dont certains stupéfient par leur audace, tel celui dirigé contre Montavon et Séprais, laissent loin derrière eux les dévastations qui sont l'œuvre des Suédois. Ces derniers se distinguent par leur absence totale de scrupules. Ils s'emparent de tout ce qui leur tombe sous la main, ne res-

pectant point les objets du culte; ils torturent les habitants, sans égard pour l'âge ou le sexe. Une partie de l'Evêché avait déjà été ravagée lors de leurs précédents passages, qui furent, heureusement, de courte durée. Aux derniers jours de mai 1637, les Suédois avaient traversé l'Ajoie; ils y pillèrent, blessèrent, tuèrent, dévastèrent. Relatons un trait de leur cruauté: le curé de Charmoille qui cherchait à mettre en lieu sûr les objets du culte est tué par eux.

En août, la hardiesse des pillards redouble. Ils pénètrent sans coup férir jusqu'à Laufon. Leur avidité est sans bornes.

Les actions des Suédois contre l'Evêché sont nombreuses, leurs déprédations répétées très préjudiciables. Aussi le prince-évêque échange-t-il, au mois d'août 1637, une volumineuse correspondance avec ses baillis de Pfeffingen, Birseck et Zwingen, afin de prendre les mesures appropriées; elles tendront à prévenir, autant que possible, les actions des Suédois et à limiter leurs dégâts. Les Suédois s'avancent jusqu'à Laufon et y pillent; à Neuzlingen, ils volent un calice; à Pfeffingen, ils s'approprient les cerises. Au lieu dit «auf der Platten» ils sont repoussés quatre fois alors qu'ils cherchent à forcer ce passage.

Ces actions, qui se sont déroulées depuis le moment où le chef suédois se présente aux portes de Bâle, jusqu'au reflux de ses troupes vers le Sud, ne constituent que le prélude des souffrances indicibles qui frapperont les sujets du prince, au cours de l'occupation étrangère désastreuse dont ils seront les victimes.

**Une offensive de grande envergure se développe contre l'Evêché.  
Toute la partie germanique de celui-ci  
sera rapidement occupée**

Nous avons laissé le Duc Bernard de Saxe-Weimar au moment où il divise ses corps de troupes en deux groupes distincts, opérant ainsi un mouvement en tenailles digne de la stratégie moderne. La conquête des Etats épiscopaux par les Suédois fut extrêmement rapide; la lecture des pièces d'archives, que nous avons examinées et dont nous cherchons à donner un fidèle reflet, témoigne à la fois de la terreur qui s'empara de la population à l'approche d'un danger imminent et de l'absence de toute protection de leurs vies et de leurs biens, exposée qu'elle était aux pires vicissitudes d'une guerre et d'une occupation implacables. Un officier de l'armée weimarienne, van der Grün, a, dans son journal, retracé les phases de cette occupation-éclair. Consultons, au préalable, les archives.

Les troupes suédoises ont fondu en avalanche sur l'Evêché par toutes les portes ouvertes à la fois: les rapports des baillis et d'autres personnes de bonne volonté parviennent en nombre à son souverain, entre



le 21 et le 25 octobre. De Birseck où il est installé, le prince-évêque demande à de Grandcey d'intercéder auprès du Duc en faveur de ses sujets de la vallée de Delémont et des Franches-Montagnes. Il espère encore que les troupes ne feront que passer et qu'elles se rendront en Bourgogne. C'était méconnaître et les intentions du Duc et la mé-sentente entre ce dernier et son correspondant.

En hâte, le 25 octobre, l'évêque s'adresse directement au Duc Bernard et lui demande, en son nom et au nom des VII cantons catholiques, d'épargner ses Etats; les cantons catholiques lui adressent la même requête. Devant l'imminence du danger, le souverain quitte ses Etats et s'installe au château de Dornach, le 24 ou 25 octobre; dès le 29, nous avons la preuve qu'il réside dans le château précité, car les copies des lettres qu'il envoie portent l'indication du lieu de départ: Dornach.

Le 25 octobre, les Suédois s'avancent dans la principauté épiscopale et franchissent une éminence dite «auf der Platten», point surélevé situé au pied du Blauen entre Terwil et Angenstein. Le Duc est à leur tête et la garde épiscopale qui y avait été préposée prend la fuite à l'approche des Suédois.

Le 25 octobre, le prévôt du chapitre, Guillaume Blarer de Wartensee rapporte que les Suédois sont à Pfeffingen et que toute la population de ce bailliage fuit sur territoire soleurois.

Le 26 octobre, le Duc est à Laufon, d'où il répond à l'évêque. Il ne lui cache pas que toute son armée prendra ses quartiers d'hiver dans la principauté et qu'il lui imposera une stricte discipline, attendant des sujets du prince-évêque que l'ordre règne dans le pays. Le même jour, il s'avance avec son avant-garde jusqu'à proximité immédiate de Delémont. La garde qui avait été préposée à la défense de la ville et qui était postée au-dessous du Vorbourg — à Morépoint — se débanda et accourut en ville. Sous les murs de Delémont, une députation du conseil municipal de la ville salue le général suédois, qui retourne à Laufon; le 27, le corps principal des troupes suédoises fait son entrée dans la ville et le bailliage de Delémont. Les localités de la Prévôté-sous-les-Roches ne reçoivent que des sauvegardes, qui les préserveront du pillage et de l'insulte.

Dès que les Suédois sont arrivés dans le bailliage de Laufon, ils ont emprisonné le maire de cette dernière ville. Le bailli de Delémont, Hans Erb Schenk de Castel, s'est réfugié à Moutier; de là, il avise le prince-évêque, le 25 octobre, que les Suédois s'approchent et qu'ils prennent leurs quartiers dans son bailliage. Le 28 octobre, il lui fait parvenir un rapport plus détaillé, en mentionnant des faits précis et en indiquant les mouvements du Duc et de ses lieutenants. Le prince-évêque a, précédemment, informé le bailli Schenk de Castel que

son collègue des Franches-Montagnes avait été autorisé à se mettre en sûreté en Erguel; sans attendre un ordre formel de son souverain, le bailli de Delémont se «replie» sur Moutier. De nombreuses familles de Delémont en font autant: renouvelant l'exode de mai 1636, elles n'ont pas attendu l'arrivée des Suédois et ont fui, abandonnant maisons, biens et mobiliers. Nombre d'entre elles se sont établies dans la Prévôté.

Dès qu'ils eurent fait irruption dans la Vallée de Delémont, les Suédois occupèrent les points stratégiques et s'en prirent aux traînards qu'ils dépouillèrent. Y eut-il semblant de résistance et pourparlers de reddition, comme L. Vautrey le prétend? La tactique de Weimar témoigne d'une volonté déterminée de s'établir à demeure et d'une exécution si prompte qu'il est difficile d'admettre cette version. Relevons avec quelle maîtrise le Duc progresse à l'intérieur de l'Evêché, en prend possession, s'y installe; tous ses mouvements sont coordonnés et exécutés sans perte de temps. Il a fait opérer des reconnaissances en profondeur, a inspecté les lignes avancées de son armée, est revenu à son quartier-général pour prescrire à ses troupes les mouvements qu'il juge opportuns. Celles-ci s'installent aux points stratégiques, se divisent en colonnes qui sèment la terreur à Recolaine, sur la Montagne de Moutier, à Saint-Brais, etc.

Pendant que se déroulent ces événements, Soleure est en relations constantes avec le Duc, cherchant à assurer la protection de l'Evêché par de nombreuses députations qu'elle lui délègue. De Rheinfelden, le commandement impérial est aux aguets; il demande à être renseigné et informé de l'imminence du danger qui a surgi.

Une grande agitation est créée en Erguel: de Delémont, le lieutenant-colonel Canowsky somme ce bailliage d'acquitter les contributions qu'il exige. D'après le rapport du maire Beynon de Saint-Imier, on s'attend à la convocation d'une assemblée qui réunira les députés de chacune des paroisses de l'Erguel; on prévoit qu'ils revendiqueront la neutralité helvétique, vu qu'ils sont des «personnes dépendantes de leur Bannière, et corps de la Suisse». Il s'agit évidemment de la bannière de Bienne, admise à la Diète helvétique et comprise dans les traités et pactes, après l'abbé et la ville de Saint-Gall, Valais et les Grisons, Mulhouse et Rottweil.

Le prince-évêque est informé du cours des événements par les baillis demeurés à leur poste, dont le nombre ne cesse de décroître; s'il est nanti d'une plainte, il fera, le plus souvent, les démarches nécessaires. Ainsi, J.-F. d'Ostein, bailli de Zwingen, avise le prince-évêque que le Duc Bernard est parti de Laufon avec de nouvelles troupes et qu'il se rend, dans les derniers jours d'octobre, dans les Franches-Montagnes. A Laufon, le maire de la ville, Simon Uebel, a été emprisonné sur place



sur l'ordre du Colonel suédois Canowsky de Langendorf; le souverain cherche à obtenir sa libération.

Si les archives nous permettent de rapporter les impressions de l'époque, les réactions du souverain du pays, ses démarches unies à ceux qui, à l'heure du danger, ne l'abandonnèrent pas, le journal de von der Grün reflète, lui, de façon impersonnelle et sans parti-pris, la marche de l'envahisseur, telle qu'il l'a vécue.

Le Duc Bernard en personne arrive sur les bords de la Birse, au milieu d'octobre, s'empare des châteaux d'Angenstein et de Pfefingen, se rend maître de Zwingen qui commande l'entrée de la vallée de la Birse; le Régiment de Canowsky la contrôle, tandis que d'autres Régiments d'infanterie et de cavalerie escaladent le Blauen. Ainsi, en peu de temps, 3,500 hommes occuperont la vallée de Delémont — que Droysen qualifie de «riche» — et les Franches-Montagnes, y établiront leurs quartiers d'hiver, y reconstitueront leurs forces en vue des opérations à venir.

Les deux groupes d'armée suédois se sont rejoints, le 21 octobre, dans la vallée de Delémont; l'une des armées débouche des Rangiers, laissant derrière elle chevaux et bagages. Le Duc Bernard de Saxe-Weimar dirige la marche de ses contingents contre les Franches-Montagnes et, du 25 au 27, en force l'entrée et s'engouffre par une combe que von der Grün appelle: vallée des Franches-Montagnes. Tandis que le commandant en chef retourne à Delémont, ses subordonnés reçoivent l'ordre de faire passer dans les Franches-Montagnes autant de régiments qu'il se pourrait. Dès le 29, s'amorce une «magnifique progression», les troupes envahissant le pays, se répandant partout, râflant le bétail; en une semaine, l'occupation est achevée. Les habitants de Saint-Ursanne, que les mouvements de troupes suédoises n'atteignent pas, n'auront appris leur venue qu'une fois leur passage sur le Repais opéré; les Français conservent leurs positions à Saint-Ursanne et aux abords de la cité, ils sont les maîtres à Montmelon; une des voies d'accès des Franches-Montagnes: un concours de circonstances a donc empêché que les habitants des Franches-Montagnes soient prévenus à temps.

**L'occupation des Etats épiscopaux semble servir les intérêts français. Une ombre, cependant, subsiste au tableau: la Confédération, toute proche, intéressée indirectement ou directement au conflit d'intérêts et de souveraineté qui se joue à ses frontières**

A un moment décisif, alors qu'il comptait porter la guerre en Allemagne, le Duc Bernard ne reçut point de la France l'appui inconditionnel qu'il escomptait. Que représentait Hallier, ce général français, qui lui

était adjoint? Mille hommes, ce qui était nettement insuffisant pour lui aider de mener à chef la gigantesque entreprise dont il projetait l'imminente réalisation.

Or, le Duc Bernard avait le sentiment qu'on l'abandonnait à son sort comme cela avait été le cas de Rohan; ses troupes, il ne les avait plus en main comme autrefois, et c'était là l'indice d'une crise de confiance entre le chef suédois et le gouvernement de Paris. En désespoir de cause et le cœur ulcéré, il renonce à la réalisation immédiate de son projet. Ce furent les Français qui défendirent les derniers un pont et des ouvrages qui, dans l'esprit des assaillants, devaient permettre de «percer» les positions adverses au-delà du Rhin. Ne disposant pas de vivres en suffisance, le courage leur manqua subitement; ils se retirèrent en désordre et Jean de Werth, le général du camp adverse, put célébrer la victoire, plutôt d'ordre stratégique que militaire qu'il venait de remporter: Weimar était contraint de se replier et de repasser le Rhin, sans avoir atteint son but.

Ses quartiers d'hiver correspondent aux intérêts bien compris et aux désirs de la France: elle ne subviendrait pas à l'entretien des troupes weimariennes et n'aurait pas à subir leurs ravages. Richelieu savait, par expérience, que le Duc de Weimar, bien qu'il fût au service de la France, n'empêchait point ses troupes de piller et de dévaster la France. La Valette, consulté par Richelieu, qui s'inquiétait de ce désordre, répondait fort nettement le 11 décembre 1636: «Vous ne pouvez mettre ses troupes en aucun lieu qui ne soit entièrement ruiné, quand elles en sortiront». Le cardinal en venait à cette conclusion «qu'il faudrait faire servir le Duc de Weimar hors du Royaume». C'est bien ce qui advint.

Bien que partagées en deux camps hostiles, qui s'affrontent sur toutes les questions confessionnelles et politiques, les Confédérés, dont la diplomatie impériale cherchait à envenimer les différends, ne constituaient pas moins un voisin avec qui le Duc Bernard devait compter. Il avait, l'année même, fait l'expérience d'une solidarité, devant un danger commun, que l'on eût cru à jamais révolue. Et pourtant, sentant la menace peser sur Bâle, et, par delà son territoire, sur les villes forestières, les Confédérés s'étaient énergiquement opposés à une tentative dont ils avaient soupçonné toute la portée. Ils ne s'étaient pas laissés prendre aux fallacieuses promesses de respect de leur territoire qui leur étaient prodiguées. Présentement, ils cherchaient à couvrir de leur aile protectrice et à protéger toute la partie réputée helvétique de l'Evêché, alors que le sort de la partie germanique était susceptible de préoccuper la fraction catholique de la Diète helvétique.

Que font les Suisses d'août à fin octobre 1637? Les recès fédéraux nous renseigneront. A la conférence des VII cantons, — Zürich,

Berne, Lucerne, Schwyz, Bâle, Soleure, Schaffhouse, — tenue à Bâle du 1er au 6 août, a lieu un échange de vues entre délégués des cantons précités et commissaires de l'Autriche antérieure. Ces derniers apportent la preuve que les travaux de défense entrepris par eux le long du Rhin sont destinés à assurer le salut de leur pays. Certes, ils conviennent que l'ennemi ne se trouve pas à l'intérieur de celui-ci actuellement; il ne faudrait pas pour autant tolérer l'usage du droit de passage ou lui apporter une aide quelconque. Ils mettent les Confédérés en garde contre les menées du Duc Bernard, qui serait en train de les circonvenir. En les assurant de leurs intentions pacifiques, ils les engagent à ne pas relâcher leur vigilance, qui doit s'exercer également sur l'accès aux portes conduisant dans le Brisgau. Là encore, ils ne laisseront passer aucun suspect.

D'autres dispositions témoignent de la circonspection toute particulière des Confédérés, qui parachèvent les mesures de sécurité qu'ils ont prises, lesquelles sont en même temps une réalisation concrète de leurs sages résolutions communes.

Il ne s'agit plus de couvrir une frontière menacée, ce qui est de l'intérêt de tous les cantons confédérés mais pour nombre d'entre eux, liés par le traité de 1579, de porter secours à l'allié attaqué dans ses œuvres vives.

Nous verrons qu'au cours des débats, seule la possession des trois châteaux d'Angenstein, de Birseck et de Pfeffingen, — dont l'occupation préalable par les Suisses avait été décidée — éveillera, de façon constante, un écho à la Diète commune et que tous les députés exigeront leur restitution. Quoique conscients, semble-t-il, du danger que court la Confédération entière du fait de la présence à leur frontière, d'un intrépide général suédois dont ils ignorent les intentions, les députés suisses bornent leur interventions à des démarches pressantes et à d'utiles mesures de protection, jusqu'au jour où, démasquant ses batteries, Bernard de Saxe-Weimar violera une partie du territoire helvétique. Mis en présence du fait accompli, ils auront fort à faire pour se justifier vis-à-vis de l'Empire et assurer la sécurité de leurs propres ressortissants.

**Alors que l'occupation de la partie germanique de l'Evêché est totale, la partie helvétique est en butte aux menées d'une soldatesque pillarde et sans scrupules, auxquelles troupes de protection et gens du pays cherchent à mettre un frein**

Pendant que se poursuivent les pourparlers, la pénétration suédoise dans l'Evêché est toujours plus profonde: il n'y a pas eu d'engagement ni «auf der Platten», ni à Morépoint, ni à Saulcy; par contre,

les Suédois trouvent une résistance à laquelle ils ne s'attendaient guère sur la Montagne de Moutier, où quelques-uns des leurs sont tués, d'autres faits prisonniers par les Prévôts.

Le moment est critique, car on signale «les Suédois venant de Tavannes, Reconvilier, voire jusqu'à Malleray, quelquefois trente quarante plus et moing, pour accepter, boire, trafiquer, ne sachant comment interpréter ses affaires». Visiblement, le Duc Bernard n'est pas en mesure de retenir ses troupes, ni de leur imposer une stricte discipline. Les ordres manquent, il est vrai, et le caractère des envahisseurs les porte à commettre des déprédations partout où ils le peuvent. Quoique intelligents, braves et rudes travailleurs, les Suédois répugnent aux travaux de longue haleine. Ils s'adonnent volontiers à l'intempérance et à la glotonnerie et deviennent vite oisifs. On les trouve aux deux extrémités de la Prévôté, rapinant et commerçant, vers Courrendlin, comme à Tavannes et à Tramelan. Si défense n'est pas faite de ne se livrer à aucun trafic avec eux, si leurs groupes ne sont maintenus aux frontières de la Prévôté, celle-ci aura à souffrir de leurs exactions. La Prévôté en leur pouvoir, cela signifie qu'une des portes d'entrée de la Suisse a été forcée et qu'une menace directe plane sur Berne.

Fort heureusement, les Bernois ont prévenu le danger, en déléguant, dans la Prévôté, l'un des leurs, le Colonel Jean-Louis d'Erlach et des troupes, tandis qu'à Tramelan veille une garde venue de Bienne, qui entend ainsi conjurer un péril imminent. Complétant son dispositif de sécurité, la ville de Bienne a encore eu soin de mettre des gardes en Erguel et l'évêque remercie la ville d'avoir pris cette salutaire mesure. A Tramelan, le commerce est extrêmement actif et le village est comparable à un marché permanent: les Suédois y apportent du bétail, du mobilier, des denrées qu'ils tirent des Franches-Montagnes. Ils vendent pour obtenir du vin et d'autres objets que les gens de la région avoisinante leur apportent.

L'activité des Suédois dans le sud de l'Evêché ne connaît plus de bornes. Le maire de Saint-Imier rapporte les faits déplorables qui se sont passés en Erguel et dans les Franches-Montagnes. Nous y relevons un grand nombre de vols de foin, de fourrage, des incendies. On a le sentiment qu'ils tuent quiconque leur résistent: des paysans sont tués et c'est ainsi qu'une famille est privée de son chef et que la mère reste seule avec quatre enfants.

Un fait retiendra notre attention: la mise à mort, en Erguel, de deux soldats suédois par les habitants du pays, outrés de ce que les coupables s'emparent de leur fourrage. Leur chef, le Colonel de Caldenbach, a admis les faits, ainsi que la promesse qui lui est faite que ceux qui ont attenté à la vie de ses hommes et se sont érigés en justiciers, seront punis. Mais l'apaisement de Caldenbach est trompeur;



la maison d'Abraham Jacot, située sur la Montagne de Sonvilier, est incendiée par les Suédois de fond en comble, et, en même temps, ils poursuivent leurs spoliations dans les Franches-Montagnes; ces faits sont consignés dans la plainte que Thellung et Beynon transmettent au prince-évêque. C'est donc sur une ferme isolée que s'abattent les représailles des Suédois, qui s'avancent toujours plus vers le Sud, au point que Thellung signale leur présence près de Renan.

Tels sont les faits qui se passent dans une région où la mainmise suédoise n'est pas complète; dans les bailliages réputés impériaux, où elle est complète, les quelques habitants demeurés sur place connaissent les rigueurs de l'occupation.

Lorsque les Suédois se sont installés dans les Franches-Montagnes et à Saint-Ursanne, les maux immenses de la cité s'en trouvent aggravés; aux réquisitions, à la disette, à la cherté extrême des produits s'ajoutent la famine et la peste. L'évêque reçoit deux missives qui ont trait à la situation de la ville: la réponse peu satisfaisante de Grandcey à la lettre qu'il lui a adressée et le rapport du bailli de Saint-Ursanne à Porrentruy, Thomas Hendel, qui indique dans quelles circonstances les Suédois se sont installés à Saint-Ursanne et dans les Franches-Montagnes, où ils remplacent les Français. Ce correspondant rapporte que le 24 décembre, Saint-Brais a été, pour la troisième fois, livrée aux flammes par les troupes weimariennes et françaises, qui y sont cantonnées. Ce même jour, au cours duquel on célèbre Noël dans les pays catholiques, Epauvillers et d'autres lieux habités sont incendiées à moitié. Montfaucon, Lajoux, entre autres villages, sont abandonnés en partie par leurs habitants.

Les forfaits perpétrés le 24 décembre dénotent l'extrême fanfanterie et la méchanceté de la soldatesque. Trouillat attribue ces destructions au déplaisir qu'ils éprouvent de devoir prendre leurs quartiers d'hiver dans des lieux écartés, dont le climat est rigoureux pendant la saison froide. On pourrait imputer les ravages qu'ils commettent au ressentiment qu'ils ont pour les habitants de ce pays, qui leur ont résisté aux passages fortifiés de Saint-Brais et de Saulcy. La raison véritable tient, à mon avis, au caractère même des Suédois, tels que G. Hannotaux les a définis: prêts à commettre les pires méfaits s'ils sont oisifs.

Les soldats suédois sont tellement habitués aux déprédations qu'ils commettent qu'un de leurs chefs subalternes ne les mentionne pas dans le journal de la campagne; von der Grün ne fait pas exception à la règle: jusqu'au départ brusqué de l'armée weimarienne, il ne signale que les déplacements de Duc Bernard dans les Franches-Montagnes et, de là, à Zwingen, où se trouvent 100 mousquetaires. Ce ne sont, d'a-

près lui, que d'imperceptibles mouvements de troupes et les arrivées de voituriers venus de Montbéliard avec leurs véhicules.

Reportons-nous, par la pensée en janvier 1938, donc au cœur de l'hiver; malgré les rigueurs de celui-ci, les habitants, qui ont fui, en octobre, devant les Suédois, ne réintègrent pas encore leurs foyers, de peur d'être exposés aux violences des occupants et aux ravages de la peste, qui a fait son apparition dans la Vallée de la Birse. Ces malheureux habitants ont cherché un asile dans la région montagneuse et peu peuplée qui s'étend de Büsserach, au nord, à Courchapoix et, même, au-delà; ils ont trouvé accueil à Courchapoix et à Montsevelier et y jouissent de la neutralité helvétique. De très nombreuses familles de Delémont, de la Vallée et de toutes les parties de l'Évêché ont préféré l'exil volontaire à un sort cruel, aussi ne peut-on pas considérer comme exagéré le chiffre de 579 baptêmes administrés en quelques années dans le second des villages précités, rattaché à Delémont, mais enclavé entre Soleure et le district de Moutier.

La désertion des villages se fait aussi sentir à Aesch, puisque l'enseigne Phil. Sorndorfer s'adresse au maire de cette dernière localité, qui s'est réfugié à Dornach, pour obtenir le retour des habitants. Le maire en question s'est réfugié assez près de ses administrés, pour pouvoir leur porter secours au besoin, et sur un territoire assez bien gardé pour être à l'abri des vexations de l'occupant.

Les autorités des seigneuries où ont afflué les réfugiés ont fort à faire pour leur trouver un gîte, réprimer tout commerce avec les Suédois et refouler ceux-ci qui se montrent de plus en plus entreprenants, voire agressifs. C'est ainsi que les Bernois sont sur leurs gardes dans la Prévôté de Moutier: du chef-lieu, le Dr Baiol informe, le 4 mars 1936, le prince-évêque des dispositions prises par le commandant bernois qui a renforcé les gardes et envoyé des éclaireurs, car il a été averti que les Suédois envahiraient la Prévôté. Déjà, les Suédois ont fait prisonniers des gens de la Chaux et La Joux et les ont emmenés prisonniers à Delémont. Ces deux coups de main, aux environs immédiats de Moutier, seraient les préludes d'une action d'envergure tentée contre la Prévôté tout entière, aussi les Bernois prennent-ils des mesures accrues de sécurité.

De Tramelan, où ils se sont infiltrés, les Suédois poussent vers le Sud et vers l'Est, en descendant les vallées de la Suze et, ensuite, de la Birse. Leur présence est signalée dans la vallée de Tavannes, où ils cherchent à «boire et trafiquer».

Voilà ce qu'il advient lorsque les «Tramelots», qui se sont rattrapés depuis, s'avèrent soldats de garde trop timorés. En effet, les Biennois s'étant retirés de Tramelan, c'est désormais aux habitants dudit lieu qu'il incombe d'assurer la garde; les habitants de Tramelan-Dessous réclament



au maire de Saint-Imier à propos des négligences qu'ils ont constatées : les hommes de Tramelan-Dessus abandonnent leur poste de garde ; ils n'osent plus se montrer lorsqu'ils entendent des coups de feu tirés de nuit. Les plaignants ont attrapé les gardes coupables, qui ont été punis «selon leur mérite».

Tout au contraire, dans la Prévôté de Moutier, la garde bernoise ne se relâche pas et la répression de tout commerce illicite y est impitoyable. Interdiction a été faite aux habitants d'acheter des marchandises aux Suédois et les autorités s'efforcent, tel Jean Chrétien, en décembre 1637, de faire respecter cette interdiction pleinement motivée. A Courrendlin également, le capitaine bernois Frank saisit les marchandises des merciers savoyards Demineurs, qui réclament la restitution des objets mis sous séquestre ; parmi ceux-ci se trouvent des pièces de cloches, dont la possession est fort compromettante. Les coupables seront punis et cet exemple sera salutaire à chacun.

Le maire Wicka rapporte de Moutier au bailli de Delémont établi à Bâle ce qu'il a appris : en souhaitant, comme les habitants des régions occupées, l'évacuation complète et prochaine de Delémont, qui a beaucoup souffert, il mentionne l'épidémie de peste qui se propage et dont on doit redouter les progrès du fléau au printemps.

Aux maux d'ordre matériel qui frappent les sujets du prince, aux réquisitions très dures qu'on leur impose, aux exactions continuelles qui les accablent, aux travaux intenses auxquels on les soumet — témoin l'exploitation intensive des forges d'Undervelier qui participent ainsi à l'effort de guerre — s'ajoutent les tourments d'ordre moral, telles les nouvelles alarmantes d'une occupation imminente de toute la principauté, les prétentions du commissaire Daler qui entend prélever toutes les dîmes et redevances dans la Prévôté et en Erguel, prétentions auxquelles il ne sera mis fin, chose stupéfiante, qu'à fin 1639, tant est grande l'emprise des Suédois sur le Jura tout entier et la crainte qu'ils inspirent aux Confédérés eux-mêmes.

### **Un exemple frappant des rigueurs de l'occupation et de la collusion franco-suédoise : le sac de Muriaux, les 20/21 novembre 1638**

On s'attendait à ce que la campagne qui s'amorce absorbe toutes les forces suédoises et que l'occupation de l'Evêchée prenne fin. Or, il n'en est rien. L'occupation suédoise se prolongera, tout aussi rigoureuse, puisqu'ils commettent de nouveaux ravages dans les Franches-Montagnes et y allument de nombreux incendies : Trouillat attribue ces destructions au désappointement des Suédois, qui sont obligés d'hiverner dans ces régions. Quoique le climat y soit rude, il ne surprendra pas des paysans nordiques habitués aux rigueurs de l'hi-

ver, doublés de vétérans aguerris par de nombreuses campagnes... J'attribue les destructions qu'ils opèrent à leur désœuvrement et à la rage qu'ils éprouvent, du fait qu'ils ne peuvent poursuivre leurs rapines impunément vers l'Erguel et la Prévôté de Moutier. Si celle-ci a été jusqu'ici épargnée, c'est grâce au Colonel Jean-Louis d'Erlach et à ses contingents bernois qui y montent une garde vigilante.

Malheur à ceux qui, dans les Franches-Montagnes, n'acquittent pas leurs contributions aux Français: ceux-ci, partis de Saint-Ursanne, mettent à sac Muriaux dans la nuit du 20 au 21 novembre 1638. Deux ordres de faits sont à considérer: la Chapelle, qui commande à Saint-Ursanne, est excédé de la «mauvaise volonté» des habitants des Franches-Montagnes. Non contents de lui tuer deux soldats, de ne lui livrer le blé qu'avec du retard, ils se répandent en injures sur son compte. Aussi a-t-il infligé une leçon à ces «gens»; tout en reconnaissant implicitement, dans sa lettre, le caractère illégal et la partialité des sanctions qu'il inflige, il a tenu à exécuter cette expédition punitive: elle rappellera à ceux qui en sont victimes l'exécution de leurs obligations et leur fera changer d'attitude à son égard. Les dommages causés à Muriaux, choisi comme victime expiatoire, sont tels que ses habitants seront contraints de quitter le pays, si on ne leur restitue pas leurs bestiaux, que les Français ont pris, rapporte leur curé Nicola Péquignot au suffragant. Ce dernier a fort à faire à soulager le dénuement de ces «pauvres gens» et à enquêter sur les autorités, coupables de dilapidation des fonds qui leur ont été confiés, car l'argent leur a été versé. Au lieu de le remettre aux Français, le syndic et conseil des Franches-Montagnes et le vicaire Jean Petitat en auraient disposé. Une importante correspondance est échangée, en décembre, sur cette affaire entre le syndic et conseil des Franches-Montagnes et le maire de Saint-Ursanne, Dr Humbert, son suffragant, ainsi qu'avec le commandant français; elle a pour but d'indemniser les habitants lésés, d'opérer versement des sommes dues, de rendre les coupables responsables de leur délit de dilapidation de fonds publics. Le prince-évêque est avisé des faits mentionnés et mis au courant de l'enquête menée par le suffragant; il intervient auprès de la Chapelle pour obtenir restitution du bétail et des chevaux volés et charge le Dr Humbert de faire de même auprès l'abbé de Corneille, frère du comte de Grandcey. Enfin, le 28 décembre, La Chapelle se déclare disposé à absoudre les coupables et à restituer les biens saisis, à condition que les habitants des Franches-Montagnes exécutent leurs obligations et s'abstiennent d'injures. A lire la lettre, on croirait qu'il a été victime des machinations des Francs-Montagnards et contraint d'infliger une leçon à certains d'entre eux. Pareille patience et semblable mansuétude contrastent avec les maux que le comman-

dant français fait endurer aux habitants de Saint-Ursanne et infligent un flagrant démenti aux intentions bienveillantes dont fait état La Chapelle. Il est vrai que les résultats de l'enquête prouveront la lourde responsabilité qu'ont encourue, dans cette affaire, le syndic et conseil des Franches-Montagnes, de même que le vicaire Jean Petitat.

**Interrompant brusquement, au début de 1638, ses quartiers d'hiver dans l'Évêché, la majeure partie de l'armée weimarienne part à la conquête des villes forestières et s'installe à pied d'œuvre. Relevons, dès à présent, un fait d'une portée militaire et politique considérable :  
la violation du territoire helvétique**

Si la campagne a coûté à la France des sommes énormes, et sans résultat appréciable, l'installation des Suédois, fin octobre, dans l'Évêché paraît convenir à son souverain. En effet, Louis XIII paraît satisfait de la tournure que prennent les événements, car il écrit à Richelieu : « Je suis très aise que le duc de Weimar ait pris ses quartiers d'hiver dans le comté de Bourgogne ». Soit méconnaissance des conditions véritables, soit qu'il affecte de citer « le comté de Bourgogne » pour minimiser, par avance, une occupation qui s'avèrera très onéreuse, relevons qu'il indique comme mention : comté de Bourgogne, trop heureux que Weimar s'établisse aux confins de la France, sur un prolongement, par rapport à la France, de la Franche-Comté, récemment conquise. L'expérience de deux hivers a, en effet, suscité aux Français une telle haine et une telle animosité contre les troupes weimariennes, qu'on ne pouvait les faire retourner à leurs précédents lieux de stationnement, soit en France, soit aux confins de la France. Dans la guerre que se livrent les deux belligérants, l'Évêché appartient à ces États-tampons où les efforts des partis en guerre sont considérables. Non que l'Évêché ait revêtu la même importance que les Grisons ou l'Alsace, où la lutte atteint son maximum d'intensité, mais il est un glacis qui couvre le second pays. Il semblerait donc que les troupes demeurassent sur place jusqu'au printemps, à la reprise de l'offensive. C'était compter sans l'esprit de décision du Duc Bernard de Saxe-Weimar qui, le cœur encore ulcéré par son cuisant échec sur le Rhin, comptait prendre une éclatante revanche et porter la guerre en Allemagne.

Cependant, son armée est au repos. Von der Grün relève, dans son journal, qu'« il ne se passe rien ». Ce témoin oculaire de la campagne ne remarque, de novembre à décembre, que les allées et venues du Duc Bernard, qui redescend de Saignelégier à Zwingen, et l'acheminement de vivres destinées aux Strasbourgeois,

Néanmoins, dans le pays même, on s'attendrait à un départ brusqué, car le 28 décembre, le Dr Bajol, établi à Moutier, relate la confusion dans laquelle se trouvent les affaires du pays, ainsi que les efforts que déploient les autorités de Courrendlin pour mettre un terme aux louches agissements des Suédois. Les gens, écrit-il à Dornach, continuent à acheter des objets aux Suédois; il se fait encore l'écho des bruits qui circulent, selon lesquels les Suédois se retireraient et iraient «dans l'Allemagne contre l'ennemy, verba sunt». C'est bien cela qui se prépare en grand secret.

Mis en présence des faits dont il n'a pas prévu le déclenchement, mais dont il mesure la portée, von der Grün nous renseigne sur les circonstances du départ de l'armée et rapporte la marche des opérations depuis la sortie de l'Evêché jusqu'au début du siège de Rheinfelden. Voici, résumé, son récit :

Après avoir fait célébrer un service religieux à Delémont, le Duc Bernard se rend à Zwingen à la tête de son armée forte de 6000 hommes; il quitte le territoire de la principauté dans la soirée du 18 janvier 1638, et, de nuit, franchit le pont jeté sur la Birse en aval de Münchenstein et s'engage sur territoire bâlois. Il traverse la forêt du Hardt, se dirige sur Basel-Augst et abandonne le territoire bâlois, non sans que ses hommes y aient amené beaucoup de bétail, chevaux et bêtes à cornes. Les victimes de ces spoliations sont les habitants de Leuggern et d'Hettischwyl, dont un homme est tué.

Pénétrant dans le Fricktal, les soldats suédois font main-basse sur les richesses de cette contrée: mousquetaires et cavaliers ramènent du bétail qu'ils font rôtir au feu, car, d'après Grün, ils manquaient de vivres et souffraient du froid intense. De plus, les cavaliers exigèrent qu'on leur livrât des chars et des voituriers, pour se rendre «à Rheinfelden et à Brisach», indiquant par là — suprême indiscretion — qu'ils connaissent les objectifs que leurs chefs se sont assignés.

Le Duc passe à côté de Rheinfelden et n'ose encore attaquer la place. Il décrète le 19 janvier jour de repos et s'arrête en face de Säckingen qu'il juge bien tenu, vu l'importance du passage sur le Rhin. Il a néanmoins facilement raison de la place, car, dès le 20, il s'en empare, grâce à une ruse de guerre qui lui réussit. Il prend pied sur la rive droite du Rhin, occupe encore le couvent de Beuggen, situé entre Säckingen et Rheinfelden, entre à Laufenbourg le 21 et s'empare de Waldshut. Etant donné l'importance de Laufenbourg, qui a un pont couvert sur le Rhin, il prépose à sa défense 300 hommes.

Rheinfelden est assiégée dès le 23, des deux côtés du Rhin, tandis que la cavalerie suédoise est détachée dans la Forêt-Noire et dans le Fricktal. Le groupe le plus important de reconnaissance est envoyé au-



delà du Rhin pour y lever des contributions, faire du butin, rencontrer l'ennemi et assurer la liaison avec Hohentwiel.

Le reste des troupes met le siège devant Rheinfelden des deux côtés du Rhin, mais la garnison de la place, que les menaces n'ont pas ébranlée, est bien décidée à se défendre avec «ongles et dents», comme le rapporte le Duc Bernard au Colonel Jean-Louis d'Erlach.

Du 26 janvier au 14 février, des progrès importants ont été néanmoins accomplis : l'artillerie amenée de Porrentruy est entrée en action le 31 janvier et le bombardement de la place, autant que le travail des mines, devient intense. La garnison, pour autant, n'est pas décidée à capituler ; bien qu'elle manque de poudre, elle place tout son espoir dans l'armée importante qui se concentre dans la Forêt-Noire, autour de Villingen, et qui secourra la place.

Une première bataille est livrée le 18 février entre Impériaux et troupes suédoises commandées par le Duc Bernard : les effectifs des secondes ne sont pas au complet, des contingents importants ayant été détachés dans la Forêt-Noire, d'autres étant occupés à construire un pont devant Beuggen ; la lutte est très vive, les pertes sévères de part et d'autre. Le Duc Bernard essuya un échec. Parmi ses officiers supérieurs tués se trouvaient le Rheingrave Jean-Philippe et Rohan ; Schafelizky et le Colonel Jean-Louis d'Erlach tombèrent aux mains de l'ennemi.

C'est au prix de deux batailles rangées et d'un siège prolongé que le Duc Bernard se rendit maître de Rheinfelden. Pour triompher de son adversaire, il avait, dans le second engagement, ameuté toutes ses forces et les avait groupées sur une ligne perpendiculaire au Rhin ; l'armée adverse était face à lui. L'attaque impétueuse des Suédois disloqua l'armée ennemie, qui se débanda. Seul, Jean de Werth résista assez longtemps : 5 à 600 morts jonchèrent le champ de bataille, 3000 prisonniers furent faits par l'armée victorieuse. La capture de très nombreux généraux et officiers, la prise de drapeaux conférèrent au vainqueur un triomphe éclatant. Les étendarts pris à l'ennemi firent l'orgueil du roi de France ; nous mesurons déjà la portée considérable de la violation du territoire helvétique dans la nuit du 18 au 19 janvier 1638.

Tandis qu'une partie de sa cavalerie reprend ses reconnaissances vers Fribourg-en-Brisgau et Brisach, l'infanterie vient grossir les rangs des assiégeants de Rheinfelden. Le 26 février, le Duc somma le commandant de la place de se rendre ; quoique pourvu de troupes et de vivres, le commandant de la garnison est ébranlé par le rapport que lui fait son messenger : il a vu, dans le camp adverse, les généraux prisonniers. Au nombre de ceux-ci se trouve de Reinach qui, par lettre, intime au commandant de la place d'avoir à rendre la forteresse,

ce qui a lieu le 13 mars. L'évacuation de la garnison se fait vers Brisach, sous escorte suédoise, selon les conditions de reddition. Le 15 mars, la ville est occupée et les prisonniers du 18 février — parmi lesquels le colonel Jean-Louis d'Erlach — sont libérés.

Pour arriver à ce brillant résultat, il fallait que l'assaillant jouisse, jusqu'au bout, du bénéfice de la surprise et qu'il applique le précepte devenu fameux: «La fin justifie les moyens». Convenons néanmoins que la violation du territoire bâlois, à laquelle nous avons fait allusion, est modeste en apparence: sans en avoir requis l'autorisation, le Duc Bernard a parcouru, avec ses 6000 hommes de troupes, une douzaine de kilomètres du territoire helvétique; les violations de Horn, en 1633, et de Rohan avaient pris des proportions beaucoup plus considérables. Néanmoins, au fur et à mesure que se dérouleront les événements, nous mesurerons la portée immense que revêt l'irruption de l'armée weimarienne sur territoire bâlois. Elle suscitera également des débats importants; avant d'aborder l'étude de ceux-ci, il convient de définir le caractère de la neutralité au XVII<sup>e</sup> siècle et la conception dont elle s'inspire, nettement différente de notre conception actuelle.

A l'époque qui nous occupe, on n'exigera ni le désarmement, ni l'internement de troupes en armes sur sol neutre; on n'interdira pas le transport du matériel de guerre ou considéré comme tel, à travers un Etat neutre; on ne refusera pas l'utilisation des moyens de communications et l'on n'instituera pas de censure des nouvelles. Les dispositions, qui tendraient à restreindre ou à supprimer l'utilisation des moyens précités, ne datent que de 1848.

**Il est aussi intéressant d'établir un parallèle entre deux conceptions de la neutralité: celle de 1638 et celle, moderne, de 1848, que d'examiner, dans le cas qui nous occupe, le champ d'application de la première**

Deux aspects de la neutralité nous intéressent particulièrement, parce que rentrant dans le cadre de la violation des 18 et 19 janvier 1638: le droit de passage et l'approvisionnement sur sol neutre; il était, à l'époque, admis que les troupes belligérantes empruntent un territoire neutre pour se rendre de possessions d'un Etat dans des possessions éloignées relevant du gouvernement de ce même Etat. Décréter ici une interdiction, c'eût été couper l'Empire en tronçons dépourvus de liaison entre eux, l'amputer même. A côté de l'Empire, nombre d'Etats européens avaient intérêt à ce que ce droit de passage soit reconnu. Il suffit de considérer les cartes de l'Atlas historique Putzger, aux pages 81 à 84, pour saisir l'extrême morcellement des Etats, l'éparpillement et la dispersion des territoires qui relevaient d'un même gouvernement: on a l'impression d'une mosaïque.

Constatons qu'il n'est pas question, pour un Duc sans Duché — Bernard de Saxe-Weimar — de faire passer son armée — soldée par la France — à travers un territoire neutre et de se porter vers d'autres possessions, fort éloignées, qui relèveraient de son propre gouvernement. De plus, le droit de passage sur sol neutre, il l'a usurpé. L'aurait-il sollicité qu'il se serait heurté aux exigences juridiques d'alors, fort réduites par rapport aux nôtres, mais d'une application non moins stricte que les dispositions actuelles. Or, il était, à l'époque, interdit d'emprunter un sol neutre pour se rendre directement à une frontière d'un Etat étranger ou contre une armée adverse; ces deux conditions se trouvent réunies dans le cas qui nous occupe. L'usurpation du droit de passage avantagera l'assaillant au point que son ennemi surpris n'est pas préparé à la défense et que l'attaque ainsi dirigée lui est extrêmement préjudiciable. A proprement parler, le territoire de l'Etat neutre constituera une excellente base de départ.

A l'Etat neutre incombe le devoir de maintenir son territoire en dehors des opérations militaires et de faire respecter les droits inhérents à sa neutralité. Il s'opposera à une armée étrangère qui, en empruntant son territoire, cherche à atteindre l'armée étrangère ou le sol du parti adverse. Pour ce faire, il faut évidemment disposer des moyens appropriés. Nous verrons que Bâle ne les avait pas.

Les constatations qui précèdent aident à fixer l'aspect théorique de la violation de la frontière helvétique; nous pouvons, dès lors, prévoir quelles seront sa portée et ses répercussions. Il nous reste à voir l'exécution. Les conditions ont été favorables à l'assaillant: les nuits sont longues à la mi-janvier, le brouillard qui, souvent à cette époque de l'année, couvre la Birse, cache les mouvements de troupes qui échappent à l'adversaire. L'élément surprise a joué et le parti impérial a été frappé dans ses œuvres vives; quatre villes fortifiées passent aux mains de son ennemi, qui a maintenant accès sur la rive droite du Rhin. Seul, le fait que le sol est gelé gênera les travaux de siège; celui-ci est néanmoins conduit avec une vigueur telle que Rheinfelden tombera avant le printemps.

Après la seconde bataille de Rheinfelden, à l'issue de laquelle les Suédois ont fait ample moisson de gloire, de trophées et de prisonniers de haut rang, l'ennemi battu peut se demander où se portera l'effort principal du Duc Bernard. Brisach ou Constance? Bien qu'on comprenne mal qu'il faille faire le détour par Rheinfelden pour investir Brisach, il opinera pour cette dernière citadelle. La France n'a, en effet, pas intérêt à étendre démesurément ses conquêtes vers l'Est: déclencher une offensive en direction de Hohentwiel, c'est inquiéter la Bavière, ce qui est contraire à sa politique, et exposer l'armée qui conduit l'offensive à des attaques de flanc terriblement dangereuses; l'en-

nemi qui combat dans ses lignes intérieures la refoulerait vers la Suisse et la contraindrait à une retraite qui risquerait de tourner au désastre.

Revenons à Bâle, dont la conduite éveilla bien des soupçons et donna lieu à maintes critiques. Il lui incombait de garnir sa frontière de gardes permanents et d'assurer le contrôle des personnes admises à pénétrer à l'intérieur de ses murs.

Supposons que les autorités de la ville aient été prévenues du passage de l'armée suédoise à travers son territoire: elles ne pouvaient distraire un contingent suffisant pour occuper, au préalable, certaines positions avantageuses. Il ne se trouvait pas assez d'obstacles naturels non plus pour s'opposer à la marche d'une armée forte de 6000 hommes: point de ravins propices aux embuscades, ni de gorges profondes; la forêt du Hardt, dépouillée de ses feuilles, ne constitue aucun abri pour une troupe à l'affût. D'ailleurs, le commandement suédois aura détaché des éclaireurs, qui mettront le gros des troupes à l'abri d'une surprise.

Les aspects juridique et matériel de la question ayant été évoqués, il s'agit d'en mesurer, à l'échelle exacte, ses répercussions sur le plan helvétique et européen.

**A la Diète helvétique, les députés se livrèrent à un véritable feu croisé de plaintes et de justifications; ils doivent faire appel à toute leur habileté, pour surmonter la crise et prendre les mesures appropriées**

Après l'incursion des Suédois sur territoire helvétique, il est intéressant de noter les réactions des Confédérés réunis en Diète commune en février. Les tractanda en sont nombreux et importants. Les députés présents auront à trancher plus d'un point épineux et devront faire preuve de sagacité pour apporter une solution satisfaisante aux questions délicates qui leur sont soumises. Ils auront à prendre connaissance de la réponse du Duc Bernard à la lettre qu'ils lui ont envoyée après la Diète de Baden des 16, 17 et 18 novembre 1637, ainsi que du rapport qui leur fut transmis sur les événements des 18 et 19 janvier 1638; ils connaîtront l'étendue des dommages qui ont été causés sur leur territoire et jugeront des répercussions qu'entraîne la situation dans les rapports entre l'Evêché et la Confédération. Saisis d'une réclamation impériale et autrichienne, ils prendront position et, en dépit de la violation de leur sol, ils justifieront la conduite de Bâle et feront état des mesures qu'ils ont prises et qui sont propres à assurer la neutralité de la Confédération.

Nous reprendrons les divers points du débat, non dans l'ordre fixé par la Diète, mais au point de vue chronologique. Le Duc Bernard



expose les raisons qu'il avait d'occuper la principauté épiscopale; il s'est mis en sûreté, car il ne pouvait se fier à l'évêque qui a changé plusieurs fois de parti. Le Duc prétend qu'il a voulu avertir Bâle de sa marche vers le Fricktal, en l'assurant que ni ses ressortissants ni les sujets des Confédérés n'auraient à en souffrir, mais le messenger chargé de transmettre cette information est arrivé trop tard. Il promet un châtiment exemplaire contre les coupables et réparations pour les dommages causés aux sujets des Confédérés par des cavaliers débandés. Il se plaint des coups de feu qui ont été tirés du château de Dornach: ils sont susceptibles d'informer l'ennemi sur sa marche.

On rapporte aux délégués réunis à la Diète un incident qui pourrait avoir des conséquences fâcheuses s'il venait à la connaissance des Impériaux: du matériel de guerre a été transporté et Bâle s'est prêtée à ce transport; la ville s'en excuse en disant ne pas être au courant de cette affaire. En soulignant le danger qui en résulte, la majorité des cantons catholiques attendent qu'on s'excuse de ce passage si défavorable pour un parti et qu'on empêche le retour de pareilles atteintes à la neutralité.

Les Confédérés attendaient une meilleure réponse du Duc Bernard de Saxe-Weimar et plus d'obligeance de sa part; ils comptaient sur la restitution des châteaux, dont il n'est pas fait mention dans la lettre; ils demandent enfin si les seigneurs et supérieurs veulent laisser leurs sujets exposés à toutes les tribulations de la guerre.

Les cantons évangéliques leur répondent qu'ils mettent tout en œuvre, eux et leurs peuples, pour maintenir leurs alliances et assurer la sécurité de la patrie; ils s'élèvent contre la suspicion dont ils sont l'objet et donnent l'assurance qu'ils sont fermement décidés à sauvegarder la neutralité; ils laissent le soin aux cantons catholiques de faire évacuer les châteaux précités, en dégageant leur propre responsabilité dans cette affaire.

Pour maintenir la neutralité, des mesures sont prises, tendant à préserver la région du Rhin et ses abords contre une extension de la guerre: on établira une surveillance et prévoira un service de garde; pour parer au pire, Zurich et Lucerne lèveront un contingent de 200 hommes et un impôt couvrira leur entretien; on projette la création d'un conseil de guerre si les opérations se prolongeaient.

Il sera interdit d'acheter aux soldats des objets qu'ils auront volés dans les environs, sous peine de confiscation de la marchandise et d'autres châtiments. Ordre est donné au bailli de Baden de faire respecter cette disposition et de punir les contrevenants.

Les députés prennent acte du rapport concernant la marche nocturne de l'armée suédoise à travers le territoire bâlois en direction du

Fricktal: la ville de Stein a été mise à sac, les villes de Säckingen, Laufenbourg et Waldshut ont été prises. Les autorités du comté de Baden et du bailliage libre, lesquelles ont mis des troupes aux frontières, rapportent de leur côté que quelques cavaliers ont envahi la paroisse de Leuggeren, volé des chevaux et du bétail à Hettenschwyl et Leibstatt, poignardé un homme au-dessous de Leibstatt, pris leurs dispositions pour s'établir à demeure et proféré de graves menaces: ils saccageraient cette commune, ainsi que tout le Fricktal.

Quelques députés se préoccupent de débarrasser la frontière du voisinage des troupes importunes; ce faisant, ils ne donneraient ni aux Impériaux, ni à d'autres aucun prétexte de se plaindre et de chercher à poursuivre leur adversaire sur le territoire de la Confédération, qui deviendrait théâtre d'opérations. Pour ces mêmes députés, les Confédérés s'appliqueraient ensemble à refouler les troupes étrangères des frontières, à faire restituer les 3 châteaux à leur légitime propriétaire dans l'état où les Suédois les ont pris.

L'unanimité n'est pas acquise à ces propositions énergiques; des voix divergentes s'élèvent au sein de l'assemblée, objectant que la Confédération a observé jusqu'ici la neutralité; en prenant les mesures qui sont proposées, on risque d'être engagé dans la guerre; celle-ci serait engagée à cause de voleurs, qui ignorent les limites exactes du pays. Si quelques cantons s'en tiennent aux dispositions qu'ils proposent, on ne saurait les empêcher de rallier à leur cause l'un ou l'autre membres de la Confédération. Ceux qui parlent s'abstiendront de prendre part à la campagne projetée.

Bâle explique que ses autorités n'ont pas été prévenues des deux passages à travers son territoire, ceux d'octobre et de janvier. Elle n'aurait pu s'opposer à une armée ennemie, vu qu'elle ne possède pas d'armée et que son pays est ouvert; elle surveillera néanmoins sa ville et ses ponts, afin que personne ne puisse se plaindre d'elle. Quant aux autres cantons, ils devraient excuser Bâle auprès de l'empereur et de l'archiduchesse Claudia; ils se montreront vigilants et se tiendront prêts à prêter main-forte à la ville en cas de besoin.

Tous les députés déclarent qu'ils engagent tous les Confédérés à se conformer aux dispositions des alliances jurées et à s'assister mutuellement de toutes leurs forces. Au premier avertissement qui leur sera donné, ils s'opposeront à une attaque d'un potentat étranger, quel qu'il soit.

On dépêche auprès du Duc Bernard l'huissier de Baden accompagné d'un trompette. Le premier est porteur d'une lettre dans laquelle les Confédérés demandent qu'il évacue les châteaux-forts et éloigne

ses troupes des frontières; il veillera à faire cesser les insolences de ses troupes, réparera les dommages causés et ménagera les habitants du Fricktal; voilà ce que les Confédérés attendent de lui.

Comme son armée est au service de la France, les Confédérés portent à la connaissance de l'ambassadeur de France certains faits anciens et récents; de pauvres gens de Thenggen, Lienheim et Hårdern, qui sont rattachés avec leur contingent au comté de Baden, ont été les victimes des spoliations des Suédois: ces derniers leur ont pris 11 chevaux et ont tué un homme honorable. Les Confédérés espèrent que l'ambassadeur fera son possible pour que les gens lésés soient indemnisés. — L'ambassadeur réplique que ce sont pas des soldats, mais des voleurs, qui se sont rendus coupables des faits incriminés, il faudrait les abattre sur place. Le roi n'a nullement l'intention d'offenser ses alliés; l'ambassadeur dépêchera son propre messenger auprès du Duc pour le mettre au courant des dommages causés et obtenir réparation.

Deux lettres de réclamation ont perdu tout intérêt depuis que les événements se sont précipités. Ces missives émanaient de l'empereur, qui a écrit de Presbourg le 9 décembre 1637, et de l'archiduchesse Claudia. Tous deux s'élevaient contre l'occupation de la vallée de Delémont où l'armée ennemie prenait ses quartiers d'hiver, en vue de marcher contre l'Empire. Aux deux correspondants, les Confédérés font remarquer ce qui s'est passé depuis lors et insistent sur le fait que, d'aucune façon, les cantons suisses n'ont accordé d'avantages au Duc.

Ainsi, les députés se mettent d'accord, de façon unanime, pour régler nombre de questions intéressant la Confédération tout entière: le sol de la patrie sera défendu contre tout potentat étranger, les dommages causés seront réparés, la neutralité sera maintenue; c'est d'un commun accord également qu'ils décident de justifier la conduite de Bâle vis-à-vis de l'étranger, d'exiger l'évacuation des châteaux et de souscrire aux garanties destinées à préserver le comté de Baden et les bailliages communs.

Les divergences portent sur la nature des mesures à prendre: les uns estiment qu'il y aurait avantage à unir ses forces pour rejeter un belligérant encombrant à bonne distance des frontières de la Confédération. Ce faisant, on risque la guerre, rétorquent les autres, et elle ne vaut pas la peine d'être engagée à cause de gens sans aveu. — Le conflit latent, d'ordre confessionnel, oppose, une fois de plus, les députés des deux partis, à propos de Bâle et de l'Evêché du même nom. Préoccupés d'obtenir une évacuation effective des châteaux épiscopaux, les députés des cantons catholiques cherchent à entraîner leurs collè-

gues des autres cantons dans ce que ceux-ci considèrent comme une aventure : partageant la déception que leur cause la réponse évasive du chef suédois, ils ne se risqueront pas à s'attaquer aux troupes gardant ces châteaux et à les en chasser de vive force. Les premiers expriment des doutes sur le souci de neutralité de Bâle et critiquent l'attitude de gouvernants qui paraissent se désintéresser du sort de leurs sujets.

Les évangélistes répliquent qu'on ne saurait mettre en doute leur dévouement à la patrie et leur souci de maintenir la neutralité. Relevant les mesures qu'ils ont prises pour en assurer le respect, ils déclarent qu'ils ne participeront pas à une campagne tendant à reprendre les châteaux de vive force.

Telles sont les considérations auxquelles se livrent les Confédérés, tandis que l'offensive des troupes commandées par le Duc Bernard est en plein développement à proximité de leurs frontières. Sa campagne, prélude de celle qui le portera au-delà du Rhin, constitue un triomphe pour ses armes. L'apogée de la gloire, il l'atteindra à Brisach, cette porte d'entrée de l'Allemagne dont il remettra les clefs à la France.

Il ne faut donc pas s'étonner que l'actuelle situation du Duc Bernard soit prépondérante : depuis l'éclatante victoire de Rheinfelden et la prise de la ville, il jouit d'un crédit immense auprès du roi Louis XIII. Le monarque décide, non seulement de l'appuyer militairement, en l'aidant à refouler le Duc de Lorraine qui le menace de flanc, mais à le soutenir de toutes ses forces «en-deça du Rhin»; il accélérera la rentrée de l'argent par la promulgation d'une série d'ordonnances. Aussi, le chef de l'armée suédoise, magnifiquement traité durant son séjour à Paris, touchera 400,000 livres, en attendant d'en recevoir 200,000 autres qui lui sont promises.

Si les avantages généraux que lui procurent ses victoires retentissantes sont considérables, certains effets particuliers ne sont pas moindres. Le Colonel Jean-Louis d'Erlach s'attache désormais à sa cause, sans restriction. Bien lui en prend, car à l'apogée de la gloire de celui dont il embrasse les armes, il accédera aux fonctions de gouverneur de Brisach et la mort le surprendra, en 1650, conseiller d'Etat de Louis XIII.

Les victoires retentissantes du Duc Bernard ne contribuent pas à améliorer le sort des sujets de l'évêque, bien au contraire. A mesure que grandit son étoile, les intérêts épiscopaux sont plus difficiles à défendre; les interventions en faveur de l'Evêché, si encore elles sont tentées, perdent de leur efficacité. Néanmoins, les cantons catholiques feront une démarche auprès du roi de France et s'efforceront d'alléger le sort de l'Evêché.



L'année 1638 n'apporte aucun allègement aux maux qu'endurent les sujets: tandis que les uns se cantonnent dans un exil prudent, les autres, demeurés sur place, ont assez à faire de préserver leurs misérables existences

On s'attendrait à ce que la campagne qui s'amorce absorbe toutes les forces suédoises et que l'occupation de l'Evêché prenne fin. Or, il n'en est rien. L'occupation suédoise se prolonge, tout aussi rigoureuse, puisqu'ils commettent de nouveaux ravages dans les Franches-Montagnes et partout ailleurs.

Nous savons avec quelles rigueurs extrêmes les envahisseurs se vengent des Erguéliens qui ont cru pouvoir user du droit de légitime défense. Les représailles infligées à une ferme isolée et à des gens sans défense nous rappellent une période toute récente, au cours de laquelle tant d'atrocités furent commises. Alors que les exilés, autorités ou simples particuliers, restent sourds à toutes les injonctions suédoises, ceux qui ont cru pouvoir supporter l'occupation s'entendent constamment menacer, dans leurs vies et dans leurs biens. C'est ainsi qu'à Saint-Ursanne, la perception des impôts est faite par les Français avec une rigueur que cette phrase met en relief: si les paysans ne les acquittent pas, les Français les «voudraient aussi écorcher tout vifs».

Ils ne sont, hélas! pas les seuls, car une fois à Saint-Ursanne, les Suédois ont tôt fait de remarquer que les Comtois sont des voisins gênants; aussi cherchent-ils à éliminer ces concurrents qui, comme eux, sont des pillards. Cependant, les Comtois, bien retranchés à Saint-Hippolyte et Chauvelier, ne sont pas faciles à réduire. Du second endroit fortifié, ils ne peuvent se porter sur tous les points de la boucle du Doubs qui les protège; ils combattent dans leurs lignes intérieures et s'abritent, une fois leurs coups faits, derrière la rivière, qui constitue un obstacle naturel. Les Suédois, eux, sont placés dans une position excentrique, qui entrave leur action contre les Comtois. C'est en vain qu'ils tentèrent d'escalader les bords escarpés surplombant le Doubs et de s'emparer du pont de Goumois jeté sur celui-ci. Il est fini le temps où Maleseignes, le commandant comtois à Maïche, cherchait à se justifier des méfaits commis par ses soldats et alléguait les avantages accordés aux Français; un troisième larron, plus implacable que les précédents occupants, s'est installé: le Suédois n'admet ni concurrent, ni compétiteur.

Les Comtois râflent tout et partout où ils le peuvent, sans que les lésés puissent se prévaloir, à leur égard, d'une exemption qui garantirait la sécurité de ses habitants et la sûreté de leurs biens. Leur chef à Franquemont, maintenant Marc de Saint-Maurice, se déclare, à la demande du prince-évêque, prêt à restituer les chevaux volés, il

est vrai, à certaines conditions. Le même personnage a écrit une lettre fort compromettante à sa sœur et la missive, tombée dans les mains du prince-évêque, trahit les intentions surprenantes que nourrit son auteur : il a conçu le dessein de s'emparer de Saint-Ursanne et désire faire accroire aux habitants que le Duc de Lorraine se dispose à entrer, avec ses troupes, dans le pays. Ces menaces, écrites le 26 novembre, ne concordent pas avec les faits ; l'armée du Duc de Lorraine a été défaite, le 4 octobre déjà, et dispersée. Il est vrai que les groupes isolés importants disposent encore de vivres que le Duc Bernard n'a pu saisir à l'issue de sa victoire.

Les exactions contre les habitants de la Montagne se poursuivent impitoyablement : la population, qui se croyait à l'abri des coups de main, est surprise, décontenancée par l'attaque dirigée contre Muriaux et les habitants du haut plateau peuvent craindre que d'autres localités subissent le même sort, alors que le meurtre et l'incendie leur a fait déjà tant de mal. Ainsi les Francs-Montagnards sont soumis à l'action conjuguée et dévastatrice des Suédois, des Français et même des Comtois, puisque ces derniers ont surpris des paysans des environs de Tramelan, tuant 30 hommes et volant les « quatre chevaux qu'ils avaient au charriot ».

Dans la Prévôté de Moutier-Grandval, le bruit avait couru, fin décembre 1637, que les Bernois « avaient délibéré de s'en aller ». Fort heureusement, ils n'en firent rien, et, après le départ brusqué du Duc, les Bernois sont sur leurs gardes dans la Prévôté de Moutier : du chef-lieu, le Dr Baiol informe, le 4 mars 1638, des dispositions prises par le commandant bernois qui a renforcé les gardes et envoyé des éclaireurs, car il a été averti que les Suédois envahiraient la Prévôté. Déjà, les Suédois ont fait prisonniers des gens de la Chaux et la Joux et les ont emmenés prisonniers à Delémont. Ces deux coups de main, aux environs immédiats de Moutier, seraient les préludes d'une action d'envergure tentée contre la Prévôté tout entière, aussi les Bernois prennent-ils des mesures accrues de sécurité.

Quant aux habitants de Delémont, ils ne veulent pas regagner leurs foyers, tant que les Suédois rançonnent, pillent et dévastent la ville ainsi que les villages de la Vallée. Tel est le tableau que brosse le maire Henri Heichemann, établi à Crémines, dans la lettre qu'il adresse, le 10 mars, à l'évêque, ajoutant que les Suédois exigent que les habitants réintègrent leurs foyers. On comprend les raisons impérieuses qui contraignent les habitants à un exil volontaire : aux fournitures et corvées multiples imposées par l'occupant s'ajoutent les contributions très lourdes qu'exige le commissaire suédois Daler, à qui est dévolu, comme aux autres commissaires de ce temps, les fonctions d'administration, de contrôle et de police.

Le nom de Daler est intimement lié à la revendication, par ce dernier, des dîmes et redevances non seulement de l'Erguel, mais encore de la Prévôté et de Bienne. Cette question, qui donne lieu à des débats nombreux également sur le plan suisse, est vraiment épineuse et controversée. Elle nous prouve une chose, c'est qu'une double main-mise suédoise, militaire et financière, menace l'Erguel dénué d'appui extérieur suffisant.

Le prince-évêque correspond à ce sujet avec la ville de Bienne, Soleure et reçoit à Dornach une députation erguélienne. Cette dernière s'est rendue auprès de lui et l'a prié de s'adresser aux cantons catholiques, afin qu'ils envoient dans cette contrée quelques capitaines; ceux-ci, par leur présence, accroîtraient la sécurité de ce bailliage fort exposé et menacé par les Suédois qui débouchent des Franches-Montagnes et fondent sur le pays. Les requérants rapportent qu'ils se sont déjà adressés, à cet effet, à Bienne, qui exerce le droit de bannière sur l'Erguel et qu'ils ont sollicité l'aide de Soleure, Berne et Fribourg, avec lesquels Bienne a conclu une alliance particulière; mais ils ont été éconduits. Bienne a estimé que remplir cet office, c'était avoir des prétentions incompatibles avec le rang qu'elle occupe dans la Confédération.

Le prince-évêque prend en considération la demande des Erguéliens: il s'adresse à Soleure, afin que des capitaines soient placés par elle en Erguel au nom de tous les cantons catholiques. Soleure n'acceptera pas de remplir cette mission avant d'avoir reçu l'assentiment des autres cantons catholiques ou celui des villes de Berne et de Fribourg. Le prince-évêque demande donc à Soleure que des capitaines soient envoyés en Erguel et qu'ils veillent à la sécurité de ce bailliage au nom des VII cantons catholiques.

Tandis que se poursuivent les pourparlers, Bienne procure au prince-évêque des assurances suffisantes et arrête des dispositions militaires propres à assurer la sécurité de l'Erguel; le souverain retire alors la demande qu'il avait introduite auprès des cantons catholiques, mais quoique les revenus de l'Erguel aient été transférés à Bienne, le commissaire Daler prend toutes dispositions pour les confisquer.

Ce n'est qu'au cours de l'année suivante que le nœud d'intrigues et de tractations sera tranché définitivement par la mort du chef de l'armée suédoise, survenue le 9 juillet 1639. Les Confédérés prennent une attitude catégorique et déclarent que l'Erguel, avec ses revenus, fait partie intégrante de la Confédération et que la Prévôté de Moutier est combourgeoise de Berne.

L'alerte avait été très chaude en novembre et décembre 1638, alors que le commissaire reproche aux Erguéliens, dans la lettre qu'il leur

adresse, de «laisser sortir leurs dîmes et revenus», mesure d'intimidation destinée à porter pièce aux dispositions décrétées par le prince-évêque soucieux de faire mettre ses revenus en sûreté, à Bienne. L'effervescence est grande dans le pays qu'il s'agissait de protéger militairement par l'envoi de sauvegardes, ce qui eut effectivement lieu, et dont il importait de faire établir, de façon incontestable, l'appartenance à la Confédération suisse. Longtemps on pensa que la voie était ouverte à un compromis et l'idée d'une conférence réunissant le commissaire suédois, Bienne et le bailli en Erguel reçut un début d'exécution jusqu'au jour où la Confédération, tardivement, revendiqua comme sienne la seigneurie d'Erguel.

Tandis qu'au sud de l'Evêché, la poussée suédoise croît en intensité, au point que les gens se plaignent que Daler, aidé du Français Chemylleret, veuille mettre la main sur leurs récoltes — «un certain commissaire français conduit les graines contre Montbéliard», écrivent les plaignants, — à Porrentruy, où les Français règnent en maîtres, les réquisitions deviennent de jour en jour plus impitoyables. En effet, les Français installés dans cette ville, ont interdit aux boulangers bruntrutains de continuer d'allouer au personnel du château demeuré sur place la quote-part de farine qu'ils avaient coutume de toucher; le prince-évêque demande au commandant français d'autoriser l'octroi d'une demi-mesure de farine par meunier et par quinzaine; le prince-évêque insiste sur le fait qu'il lui est impossible de «pouvoir nourrir ce peu de personnes». On conçoit qu'à fin avril 1638, des restrictions puissent être imposées, en attendant le raccordement avec la prochaine moisson et l'occupant décrète qu'il faut supprimer les bouches inutiles. Cette mesure s'explique autant par les difficultés d'un ravitaillement que les transports rendent coûteux — on l'a vu au début de l'année précédente — que par l'extrême rigueur des Français, qu'enhardissent les succès de leurs armes; quant au prince-évêque, il est réduit à solliciter la nourriture de son personnel.

De son château de Dornach, le souverain du pays peut observer une partie des dévastations qui ravagent ses Etats. Nous aurions beaucoup à écrire à ce sujet, et plus d'un conflit mériterait mieux qu'une simple mention; c'est la cas d'Abraham Rougemont, à Moutier, qui a pêché du poisson «dans les rivières des Messieurs du Chapitre de Mostier» et l'offre aux chefs suédois qui cherchent à couvrir les «débauches et ivrogneries» du donateur, l'histoire des filles Barret, à Saint-Ursanne, dont les Français couvrent les dérèglements, l'agiotage provoqué par l'insécurité des temps, la rareté et la cherté des produits, le commerce illicite que pratiquent certains négociants sans scrupules, dont certains viennent de fort loin, enfin, tout un cortège de misères consécutives à l'occupation ruineuse de la principauté.



Relevons quelques-unes des exactions des Franco-Suédois dans les Franches-Montagnes.

Il est très malaisé, voire impossible, de dresser un bilan, même sommaire, des pertes matérielles éprouvées par les habitants d'une région mise en coupe réglée et impitoyable par le plus terrible envahisseur qui fût à l'époque, car il n'était pas question de procéder, à l'époque, à un état des dévastations, comparables à un cyclone. Les Français, nous l'avons vu, étaient de peu inférieurs à leurs alliés et rivaux dans les rapines. Quant aux Comtois, ils demeuraient en lice, étant retranchés au-delà du Doubs. Les faits eux-mêmes, dont la relation est faite dans les archives, sont suffisamment éloquents pour que notre jugement soit éclairé

Les Franches-Montagnes ne présentaient pas pour l'occupant le même intérêt que d'autres régions plus favorisées au point de vue des ressources naturelles. Nous pensons aux forges d'Undervelier, entre autres, appelées à collaborer à l'effort de guerre des Franco-Suédois. Néanmoins, les chevaux, qui constituent la richesse principale du pays, aideront à reconstituer les forces suédoises, prêtes dès le début de l'année 1638 à reprendre l'offensive vers les villes forestières et largement pourvues de moyens de transports à une époque où les rapt de chevaux, dont les exemples foisonnent dans les archives, donnent une idée de l'importance des montures dans la conduite des opérations.

Quel contraste entre la ville de Delémont presque dépeuplée et la Montagne, dont, faute d'avertissement, les habitants sont demeurés sur place. En effet, les sujets n'avaient pas été informés du danger imminent qui les menaçait, ce qui provoqua une certaine tension entre gens de la Montagne et ceux de Saint-Ursonne, les premiers reprochant aux seconds de ne pas les avoir avertis à temps, alors qu'ils pouvaient encore mettre leurs troupeaux et leurs biens en sûreté en Erguel. C'est ainsi qu'une commission composée de J.-J. Babé et de Jacob Beynon de Neuveville a entrepris une enquête dans les Franches-Montagnes; ils en rapportent le résultat au prince-évêque: les gens des Franches-Montagnes sont très mécontents du bailli de Saint-Ursanne, qui administre aussi le haut-plateau; ses habitants lui reprochent de ne pas les avoir avertis de l'arrivée imminente des troupes de Weimer, si bien qu'ils n'ont plus été en mesure de faire passer leur bétail en Erguel. En attendant, les Suédois poursuivent leurs spoliations dans les Franches-Montagnes et le prince-évêque en est informé par le maire des Franches-Montagnes, Girardot Douze qui, de Cressier, où il s'est réfugié, fait état de la désolation qui règne sur le haut plateau qu'il a quitté.

**L'occupation de l'Evêché et la prise des villes forestières constituent deux étapes importantes de la marche victorieuse des Suédois. Ceux-ci, en se rendant maîtres de Brisach, couronnent leur campagne de façon triomphale**

A mesure que les Impériaux sont chassés des dernières places fortes qu'ils occupaient en Alsace, ils seront mis hors d'état de nuire à l'Evêché. Ils perdront les ultimes positions auxquelles ils s'étaient cramponnés, véritables hérissons qui eussent pu servir de base de départ s'ils reprenaient un jour l'initiative des opérations et eussent grandement facilité une contre-offensive. Cet espoir sera vain, puisqu'ils sont éliminés définitivement de leur dernier bastion important, Landskrone, le 30 décembre 1638. Le 5 janvier de la même année, Jean de Wessenberg demande de Röteln, au prince-évêque qu'il se renseigne sur les mouvements de l'armée weimarienne, «à cause de Brisach», a-t-il soin de préciser dans sa missive. Moins de quinze jours plus tard, ce sera encore le mot de «Brisach, Brisach» qui reviendra sur les lèvres des Suédois repartant en campagne, ainsi que le rapporte von der Grün dans le journal de l'armée. Ils se rendent compte que Brisach constitue bel et bien l'objectif final d'une offensive amorcée de très bonne heure et couronnée du plus éclatant succès.

Après l'occupation des villes forestières par les Suédois, leur position militaire est éminemment favorable. Il n'est plus question, pour eux, de chercher à prendre pied, en venant d'Alsace, sur un sol bâlois placé sous la surveillance à la fois des Impériaux et des Suisses, puis de diriger leur attaque contre Rheinfelden, comme cela fut projeté en juin 1637. Il s'agit non plus, comme ce fut le cas en septembre de la même année, de rameuter toutes les forces françaises disponibles. En effet, à cette époque, l'ambassadeur de Suède à Paris, mandaté par son gouvernement, exigeait une participation plus active de la France à la guerre; il importait d'intéresser la France à l'offensive projetée en Allemagne: par la jonction des troupes franco-suédoises avec Banner en retraite, on eût, du même coup, rallié princes, Etats et villes à leur offensive commune, qu'on espérait victorieuse. Pour mener celle-ci à bonne fin, la contribution de la France était nécessaire, surtout en hommes. Afin de disposer de contingents militaires suffisants sur-le-champ, il eût fallu dégarnir toutes les places fortes, de Lure aux confins de l'Alsace, et lancer cette imposante masse d'hommes à l'assaut de l'Allemagne. Jean de Werth, qui s'opposait à la poussée du Duc Bernard sur la rive droite du Rhin, craignit un moment que pareille mesure ne se réalisât; celle-ci eût arrêté son élan, alors qu'il arrachait lentement mais sûrement à son adversaire l'initiative des opérations militaires.

Le déclenchement imprévu de la campagne, le 18 janvier 1638, avait non seulement dérouté les plans du camp impérial, il avait permis à l'assaillant de jouir jusqu'au bout du bénéfice de la surprise. Avant le printemps, les villes forestières étaient au pouvoir des Suédois.

Par la suite, bien que l'on n'assiste à aucun engagement d'envergure, l'activité militaire ne se ralentit pas. Les pelotons de cavalerie que le commandant suédois a détachés sur la rive droite du Rhin s'avancent, du 4 au 9 mars, soit vers Hohentwiel, soit vers Brisach, en empruntant les routes qui mènent à ces deux forteresses; ils interceptent des courriers importants qui se rendaient à Brisach, s'emparent de Röteln et font prisonnier le capitaine Kemp qui s'y trouve; ils commencent, le 22 mars, le siège de Fribourg-en-Brisgau.

La période d'attente qui précède le déclenchement d'une nouvelle et décisive offensive n'est pas favorable à la population de l'Evêché: tantôt des bruits alarmants de nouvelles épreuves de l'occupation totale l'assaillent, tantôt une nouvelle contribution à l'effort de guerre lui est demandé. Les gens de la Prévôté, nous l'avons vu, préoyaient le pire. Il résulte de la correspondance échangée entre le Duc Bernard de Saxe-Weimar et Nicolas de Diesbach, qu'on s'attendait, à ce moment-là, à une nouvelle rencontre entre l'armée de la Ligue, sous Götz, concentrée près de Rottweil, et l'armée suédoise. Ce n'était qu'un faux bruit. Il a circulé, toutefois, jusque dans l'Evêché et a contribué à entretenir la croyance, ancrée dans les esprits, d'une attaque suédoise imminente; deux coups de main, particulièrement hardis, précéderaient l'attaque principale. Les Bâlois estimaient, de leur côté, que le choc des armées se produirait «in continenti». Un observateur placé dans la Prévôté pouvait prévoir que, devant les forces imposantes qui lui étaient opposées — les 2300 hommes de Götz —, le Duc Bernard devait grouper ses effectifs au complet. En opérant pareille concentration, qui engloberait les troupes occupant la principauté épiscopale, il serait revenu à Delémont, si bien qu'on pouvait considérer que le danger se rapprochait de la Prévôté. Deux coups de main particulièrement hardis achevèrent d'accréditer la thèse d'une attaque suédoise imminente.

Si le commandement suédois veut tirer tout le parti possible de la seconde victoire de Rheinfelden et de la prise de la ville, il doit mettre en œuvre tous les moyens matériels dont il dispose et exploiter ses succès, avant que son adversaire terrassé ne se soit ressaisi. Pour arriver à ces fins, la participation active de la population est d'une impérieuse nécessité. Elle fournira des voituriers et des chevaux; ces derniers combleront les vides causés par les deux batailles de Rheinfelden et le siège de la ville et permettront, avec une rapidité accrue, le transport du matériel de guerre et de l'artillerie sur d'autres théâtres d'opérations; tout ce qui a été pris à l'ennemi constitue une

charge nouvelle: un nombreux matériel doit être évacué, de nombreux prisonniers, qui changent de camp, rééquipés!

Dans un Evêché, où l'exode de la population fait sentir tous ses effets, il importe que les quelques habitants restés sur place et terrorisés accomplissent une immense besogne. On juge de leurs tourments.

Constatons qu'un trafic frontalier restreint a été maintenu entre Bâle, presque complètement bloquée, et les régions limitrophes du Brisgau, dont Istein. La scission entre le Margraviat et le prince-évêque devient patente; ce dernier est maintenant séparé pratiquement de l'Empire et de ses possessions d'Istein, Haltigen et Schliengen; cette séparation apparaît dans la correspondance qu'il échange avec le Général de Reinach, qu'il charge de la perception des impôts, et le lieutenant Martin Kelter qui reçoit mandat de liquider les affaires administratives dans le bailliage d'Istein.

Comme pour Rheinfelden, deux batailles mettant aux prises troupes assiégeantes et armées envoyées au secours de la place sont nécessaires pour isoler complètement Brisach. Une fois la citadelle investie de toutes parts, le siège sera énergiquement mené: la place tombera aux mains des Suédois.

Deux armées impériales, sous Götz et Savelli, sont envoyées au secours de Brisach investie par les Suédois. Elles ont pour mission d'assurer la liaison, à travers la Forêt-Noire, avec la place serrée de près. Mais l'assiégeant veille et inflige aux troupes de secours deux si cuisantes défaites que Götz et Savelli uniront, fin octobre 1638, leurs troupes et les ramèneront vers le nord. En opérant leur jonction au début de novembre, cette armée unique marchera contre Spire.

Après avoir refoulé le secours que l'ennemi voudrait pouvoir fournir à la garnison encerclée, le Duc Bernard pousse le siège de Brisach avec d'autant plus de vigueur qu'il est pressé d'en découdre avec son adversaire, le Général de Reinach, et de se porter vers les villes forestières, menacées par l'armée de Götz qui s'en rapproche dangereusement. Tandis que les travaux d'approche progressent, la disette à l'intérieur de la forteresse est extrême. A mi-novembre, la ceinture extérieure de la place est conquise et, le 24, l'assiégeant fait pratiquer une brèche de 30 pas dans les murs. L'assiégé raidit encore, mais en vain, sa résistance opiniâtre; il accepte néanmoins, le 7 décembre, de capituler avec les honneurs de la guerre. Il conservera ses armes et se retirera vers Offenbourg. Le 9 décembre, les Suédois sont dans la place et s'emparent de 135 gros canons, ce qui leur donne une idée des forces accumulées par les défenseurs. Cet exploit est célébré comme un merveilleux fait d'armes qu'immortalisera une médaille dédiée à la gloire du vainqueur. Jouissant d'une forte position



naturelle, pourvue d'excellents murs d'enceinte et de défense, la forteresse constitue la porte d'entrée de vastes territoires, dont la Franche-Comté. Le commandant de la place est désigné en la personne du Colonel Jean-Louis d'Erlach, le rescapé de Rheinfelden. En effet, fait prisonnier lors de la première bataille de Rheinfelden, le colonel bernois, qui avait décidé de se mettre au service du Duc Bernard, n'avait dû sa liberté qu'à la prise de la place par les Suédois, qui le libérèrent. Alors que la mort surprend le Duc Bernard en 1639, à l'apogée de sa gloire, le Colonel Jean-Louis d'Erlach fera encore une brillante carrière militaire, puis, politique, au service de la France.

Nous touchons ainsi à l'apogée militaire du Duc Bernard de Saxe-Weimar, acquise, il est vrai, par l'occupation ruineuse de l'Evêché de Bâle, la violation du territoire helvétique, mais aussi par une brillante campagne digne des plus grands stratèges de l'histoire, quoique elle ne conduise pas à la conquête de pays entiers, mais seulement de places et de territoires qui se disputèrent âprement les meilleures armées de l'époque. La prise de Brisach marque un tournant de l'histoire de la guerre de Trente Ans: le sort même de l'Europe se joue au cours de ces années décisives, dont nous avons retracé les événements importants pour les Suisses et les Jurassiens, nos ancêtres.

**Tandis que Richelieu touche à un des buts qu'il s'est assigné: empêcher l'Espagne de «grignoter» ses voisins, les Confédérés ont fort à faire sur le plan diplomatique et même militaire**

Citons à ce propos la parole de Richelieu: «Qu'est-ce que les Espagnols font autre chose, depuis le traité de Vervins, que de s'agrandir aux dépens de leurs faibles voisins, et ...de passer de province en province et de se les assujettir l'une après l'autre, selon que chacune est plus voisine de la dernière occupée?» Une fois l'Alsace au pouvoir du Duc Bernard, il était fatal que l'Evêché soit l'objet de compétitions, et qu'il constitue, dans l'esprit des partis en guerre, un terrain de repos et de manœuvre pour couvrir sa marche, poursuivre son offensive, viser à un but encore plus élevé: la poursuite de la guerre en Allemagne. Ayant pu remonter ses troupes dans l'Evêché de Bâle, le chef suédois est à même de réaliser ses projets et, grâce à ses talents militaires, d'atteindre le double but qu'il s'était proposé.

Le débat étant porté sur le plan helvétique, nous l'y suivrons nous aussi, car il y a là un chapitre inexploré de l'histoire de notre pays, qui, aux prises avec un conflit local, qui n'éveillait pas grand écho à la Diète, lorsque le seul prince-évêque était gravement lésé dans ses droits, sera porté, par la force des choses, sur le plan helvétique et européen. La campagne militaire, dont nous avons retracé les péri-

péties, a, en effet, d'immenses résultats militaires et de surprenantes répercussions politiques, ainsi que nous le verrons.

Le mois de septembre n'apporte aucun événement saillant, hormis sur le plan fédéral. Les événements que nous avons relaté suivent leur cours; le conflit en Erguel devient aigu et le prince-évêque déploie tous ses efforts pour mettre un frein aux exigences de Daler. Il rapporte à Beynon ses interventions auprès des cantons catholiques et de l'ambassadeur de France, chargé de plaider sa cause devant le Duc Bernard.

Les Confédérés, eux, ne pouvaient s'en tenir indéfiniment aux dispositions prises à Lucerne à fin mars; ils s'étaient adressés à cette époque à l'ambassadeur Méliand et à Louis XIII lui-même. Depuis lors, les événements ont marché: ils exigent que, sur le plan extérieur, les Confédérés prennent position et que, à l'intérieur de leurs frontières, ils tiennent compte de la situation nouvelle créée par la conquête des villes forestières.

La Diète générale, qui tient ses assises à Baden du 11 au 17 avril, abordera des questions fort diverses: les Confédérés auront à répondre à la lettre du baron de Schwarzenberg du 15 mars; ils régleront de quelle façon s'établiront les communications entre les villes forestières, nouvellement conquises, et la Confédération toute proche, dont ils assureront la sécurité et renforceront les mesures de protection; ils définiront la position de Bâle et reviendront sur la neutralité du comté de Bourgogne qu'ils sont décidés, depuis longtemps, à rétablir, en vain il est vrai, car ils se heurtent à d'irréductibles opposants.

Comme on pouvait s'y attendre, l'Empire ne manqua pas d'élever une protestation pour dénoncer le préjudice qui lui aurait été causé, les 18 et 19 janvier, par la violation du territoire bâlois et dénoncer, si faire se peut, la complicité suisse, (\*) à tout le moins, sa négligence. Elle confia cette plainte au baron de Schwarzenberg, qui prétendit que Bâle avait autorisé le passage des troupes du Duc Bernard de Saxe-Weimar et avait même aidé ce dernier. Les Confédérés demandent à leur correspondant d'indiquer les autorités responsables ou les particuliers qui auraient favorisé cette entreprise.

Les Confédérés discutent et règlent les conditions nouvelles qui résultent, pour eux, de l'occupation des villes forestières. Ils établissent de quelle manière se fera le commerce entre la Suisse et elles, conviennent le mode d'acheminement de la munition de réserve, éventuel-

---

\*) L'accusation de complicité paraît bien ancrée dans le parti impérial. Un des prisonniers du Duc, A. de Eckwert, n'accuse-t-il pas les Suisses, particulièrement les Bâlois, d'être responsables de leur désastre? (Journal der Armee).

lement, des céréales tirées des provinces françaises ou de la Savoie, et destinées aux villes forestières.

Bâle a déjà été innocentée du crime qu'on lui impute; la Confédération a pris fait et cause pour elle et a repoussé les accusations dirigées contre elle. La ville n'était pas en mesure, matériellement, de s'opposer au passage d'une armée, étant réduite à ses propres forces. Bâle se plaint à nouveau, de ne pouvoir empêcher un passage en force à travers son territoire, tandis que les Confédérés s'attendent à ce qu'elle déploie toute la vigilance et l'assurent de leur secours qui lui parviendrait à la première réquisition. Ils profitent de l'occasion pour rappeler les dangers de guerre auxquels est exposé le pays, si l'on se rangeait ouvertement aux côtés d'un des partis belligérants. Les Confédérés donneront l'exemple de la concorde et de leur compréhension mutuelle.

En consultant plus avant les recès fédéraux, nous relevons qu'une double démarche a été tentée: l'ambassadeur sera, le premier, sollicité, tandis que le secrétaire d'Etat de Soleure, qui se trouve à Paris, plaidera la cause de l'évêque directement auprès du roi de France. Ce faisant, les cantons catholiques font part du chagrin que leur cause la plainte de l'évêque et font état des efforts qu'ils déploient et qui n'ont pas abouti. Ils prennent l'initiative de défendre les intérêts épiscopaux, «en dépit des heureux progrès du Duc», ont-ils soin de préciser. Ne manquons pas de relever, à notre tour, que ces succès constituent un facteur politique important, dont les solliciteurs tiennent compte, en agissant avec la prudence que commande la conjoncture.

Les démarches dont il est question, décidées les 26 et 27 mars, seront faites officiellement au moment où le Duc est l'objet des attentions les plus flatteuses: Paris a célébré, le 18 mars, la victoire de Rheinfelden et a fêté, à cette occasion, le héros du jour.

Les démarches se succèdent et, plus d'une fois, c'est à Soleure qu'incombera le soin d'intervenir au nom des VII cantons catholiques, auprès de l'ambassadeur de France Méliand, en faveur du prince-évêque. L'ambassadeur ne connaît guère de répit, étant assailli de sollicitations renouvelées ayant le même objet: l'occupation de la principauté épiscopale se prolongeant, avec les mêmes effets dévastateurs, il importe d'y mettre fin, coûte que coûte. Une telle débauche de démarches n'est, certes, pas du goût de Méliand, aussi ne s'étonnerait-on pas qu'il changeât de lieu de résidence, ainsi qu'on lui en prêta l'intention.

Le souci de neutralité des Suisses est constamment remis en question par le parti impérial et c'est ainsi que le Général Götz accuse les Confédérés d'accorder, sur leur territoire, un droit de passage qui s'opérerait dans les deux sens. Ils ravitailleraient encore leurs ennemis

et leur prêteraient aide. Réunis en juillet en Diète générale à Baden, les Confédérés coupent court aux accusations lancées contre eux: ils seront prêts à répondre à celles-ci, lorsque leur accusateur citera des noms et des faits. Ils s'en tiennent aux dispositions de l'Union héréditaire et à la neutralité.

Pour maintenir celle-ci, on impartit à Bâle une stricte ligne de conduite à l'égard du Duc Bernard. C'est l'affaire des cantons évangéliques, qui se réunissent le même mois, de prendre toutes dispositions utiles pour maintenir la neutralité et être à l'abri de toute critique.

Une pressante et imposante démarche est tentée par les délégués des VII cantons catholiques, auprès du Duc Bernard, elle est le résultat des délibérations des VII cantons catholiques à la conférence de Lucerne, des 6 et 7 novembre. Soleure y avait souligné les dommages énormes dont souffraient seigneuries et villages, du fait l'occupation suédoise, dont elle-même subit les contre-coups; ceux-ci, cependant, ne sont pas comparables à ceux d'un Evêché qui menace ruine. Soleure invoque le respect des alliances conclues et l'exemple des ancêtres qui exposèrent leurs «corps», leurs biens et leur sang» pour aider leurs alliés à s'opposer à une attaque étrangère. Cette pathétique adjuration ne rencontre que peu d'écho auprès des députés: on prendra une décision à la prochaine Diète générale et l'ambassadeur Méliand sera prié d'intervenir auprès du Duc pour qu'il mette un terme aux molestations de ses troupes.

Les choses en resteraient là, si les envoyés de l'évêque ne jugeaient bon d'intervenir dans le débat; leur intervention s'avère des plus efficaces, car les députés décident d'envoyer une députation au Duc Bernard, que Soleure avait proposé, en vain, qu'on dépêchât. Les envoyés agiront de façon pressante, afin que les châteaux soient rendus dans l'état où ils ont été pris, que l'on s'abstienne d'attaquer le château de Birseck et le village d'Arlesheim. Ce qui plus est, les envoyés tiendront compte des ordres qu'ils auront reçus de l'évêque. Telles sont les instructions dont sont nantis les députés d'Uri et de Soleure envoyés en ambassade auprès du commandant suédois et leur passage est signalé à Moutier. Le résultat de leur intercession est négatif, puisqu'elle n'empêche pas, le 16 novembre, une nouvelle intervention de Soleure en faveur de l'Evêché à la Diète générale réunie à Baden.

A la Diète générale qui tient ses assises à Baden, du 16 au 18 novembre, les délibérations portent sur la principauté épiscopale; elles se déroulent en quatre actes qui recevraient comme titres: plainte et requête de Soleure, résolutions et décisions, intervention de l'ambassadeur de France, constatations finales.



La plainte de Soleure est motivée par le fait que l'armée suédoise a pris ses quartiers d'hiver dans l'Evêché de Bâle et qu'elle a pris possession des châteaux d'Angenstein, de Pfeffingen et de Zwingen. Constatant le danger qui en résulte pour elle-même, pour Berne et Bâle, Soleure attend qu'on avise aux moyens appropriés pour le conjurer, elle invite les Confédérés à se montrer vigilants et elle requerra leur aide si le besoin s'en fait sentir.

En se conformant aux alliances, les XIII cantons renouvellent la promesse de s'assister mutuellement de toutes leurs forces si l'un des leurs est attaqué; ils mettront bon ordre aux désagréments qu'il subit. — Un courrier rapide portera une lettre au Duc Bernard; par ce message, les Confédérés attendent de lui qu'il n'occasionne pas de graves ennuis ou de frais élevés à leurs alliés ou combourgeois; il ne leur imposera pas de si lourdes charges qu'il faille inviter son armée à s'éloigner des frontières de la Confédération; on espère encore qu'il restituera les châteaux qu'il occupe et ne touchera pas aux revenus prélevés sur territoire suisse. Tel est le but auquel ils tendent. S'il ne pouvait être atteint, les Confédérés prendront toutes mesures utiles pour qu'ils n'aient pas à supporter des charges accablantes.

L'ambassadeur de France parle à son tour: il assure les Confédérés que le Duc Bernard ne nourrit aucune intention malveillante à l'égard de la Confédération et que celle-ci ne court aucun danger. Si le Duc a occupé des territoires, il n'a fait que devancer un ennemi qui cherchait à les occuper avant lui; aussitôt qu'il sera sûr de ne plus rien avoir à craindre, il restituera les châteaux, qui ne constituent que des postes d'observation.

Les Confédérés s'en tiennent donc à l'envoi d'un message destiné au Duc Bernard. Ils admettent que l'Evêché est un membre de la ligue catholique, aide celle-ci de ses contributions et de son secours; il a, à plus d'une reprise, permis aux troupes ennemies — ennemies de la France — de prendre ses quartiers sur son territoire, en leur assurant repos et entretien. Ils reconnaissent que la «raison de guerre» justifie l'occupation de ce territoire par le Duc Bernard, qui ne nourrit aucune intention malveillante contre la Confédération ou ses alliés.

Si nous avons donné un reflet de ces longs débats, — tirés des recès fédéraux, traduits et analysés, ce qui n'est pas un mince travail — c'est pour relever les fluctuations, les aléas surtout, de la politique et de la diplomatie helvétique, influençable, nous venons de le voir, louvoyant au gré du sort des armes, ce qui favorise singulièrement l'un des partis dans la période qui nous occupe. Cette attitude, qui s'explique par le souci de rester en dehors du conflit tout en souhaitant la victoire du parti auquel vont les sympathies individuelles, a ses avanta-

ges et ses inconvénients. Nous nous garderons de la juger. Nous relèverons néanmoins que ce n'est qu'au cours de l'année suivante que le nœud d'intrigues et de tractations sera tranché définitivement par la mort du chef de l'armée suédoise, survenue le 9 juillet 1639. Les Confédérés prendront une attitude catégorique et déclareront que l'Er-guel, avec ses revenus, fait partie intégrante de la Confédération et que la Prévôté de Moutier est combourgeoise de Berne.

**Constatations finales :** à l'analyse qui précède succéderait la synthèse, partie intégrante de l'étude complète. Nous laisserons au lecteur, assuré du sérieux de ce travail, le soin de conclure

Ayant refermé les documents d'archives, nous croyons avoir terminé le travail de dépouillement des documents de première main, dont l'étude confère à notre travail son caractère d'originalité et scientifique. La pensée, après avoir cheminé dans le dédale des rapports présentés, des intercessions, des interventions et des mesures propres à assurer la sauvegarde de l'Evêché et de ses habitants, replacera les faits dans un ordre logique et ordonné. Par le travail de synthèse, les données de même ordre seraient confrontées et comparées. De cette manière s'affirmerait la pensée historique et apparaîtraient les résultats de la présente étude. Tout cela a été fait, mais ne peut être reproduit ici, sous peine de dépasser le cadre d'un travail normal.

Ayant considéré, dans l'avant-propos, le gouvernement instauré par Louis XIII et Richelieu, nous en avons mesuré les effets généraux, dans lesquels il s'agirait d'intégrer les faits que nous avons rapportés. Il conviendrait aussi de sérier les questions, extrêmement nombreuses et fort intéressantes. Quelle a été l'action du prince-évêque Jean-Henri d'Ostein (1628-1646) en face des multiples tâches qu'il a eu à résoudre, quelle a été son attitude vis-à-vis des occupants, de ses sujets, des Suédois, des cantons catholiques, de la Confédération, etc...? Nous voyons qu'il ne nous est même pas possible d'ouvrir le débat, qui serait fort intéressant.

Parvenu au terme de notre labeur, nous pouvons dire que les pages qui précèdent ne s'apparentent pas à un roman ou à une pièce historique — voir «La Servante au grand cœur» —, bien au contraire, elles sont un reflet fidèle de l'exacte vérité historique. Non seulement nous avons cette conviction, mais nous pouvons ajouter, à l'intention des Emulateurs en général et du Comité central en particulier, un argument qui conserve toute sa valeur : ce travail tout entier, avec ses références se comptant par centaines, a été lu, visé et approuvé par un professeur d'une Université suisse, qui s'est consacré aux recherches portant sur notre histoire nationale et qui s'y est acquis

un grand renom. Il eût été facile, pour nous d'aligner, au bas de chaque page, de nombreuses citations et références, comme il plaît à certains auteurs. Le texte eût été farci à l'envi; nous avons préféré l'alléger le plus possible et, en quelque sorte, l'aérer. La bibliographie reflètera ce même souci de concision, puisque seuls y figureront le nom de l'écrivain et son ouvrage.

Avant de clore, qu'il nous soit permis de rapporter une impression, qui nous est personnelle et découle de la simple constatation des faits: une forteresse d'importance européenne est entre les mains du parti franco-suédois et nous mesurons par là l'importance que revêt, à la fin de 1638, le passage des troupes suédoises à travers le territoire bâlois, opéré au début de l'année. La France vient de verrouiller solidement une de ses portes d'entrée, en enlevant à l'Empire une possibilité de l'attaquer, en augmentant son influence en Allemagne du sud, en contribuant à interrompre la liaison continentale entre les Pays-Bas espagnols et le Milanais espagnol, en s'assurant sur le Rhin une position centrale qui confine à l'Allemagne antérieure et à cet arsenal qu'est l'Alsace. Malgré les revers français dans la Valteline et le recul de Baner en Allemagne, en dépit des défections possibles des régentes à Mantoue et en Savoie, du Duc de Wurtemberg et du jeune prince palatin Charles-Louis, la France marque l'avantage sur terre, dans les Pays-Bas espagnols et au Languedoc, sur mer, à l'île Ste-Marguerite. La prise de Brisach compenserait certains échecs et les risques nouveaux qui surgissent. Il est certains territoires où l'emprise française est incontestable: à l'angle nord-est de la Confédération, elle a supplanté l'Empire et s'est assurée une position prépondérante. Les rapports entre les deux pays en seront influencés dans une large mesure, comme la situation même de l'Evêché déjà précaire, s'en trouvera aggravée.

Comment apprécier, objectivement, l'occupation de l'Evêché? Ces quartiers d'hiver sont avantageux pour la France: son territoire est libre et son allié referra ses forces dans l'Evêché, en vue de son offensive contre l'Allemagne; il subsiste cependant une ombre au tableau: la Confédération suisse est bien près des territoires occupés, les lésions que subit l'évêque dans l'exercice de ses droits et prérogatives n'est pas à l'avantage de Sa Majesté très chrétienne, mais, trêve de ménagements! semble-t-il, à l'égard du vassal molesté.

Il reste la Confédération suisse.

Or, sans être sûr de l'impunité, le Duc Bernard pouvait tenter une occupation de l'Evêché sans craindre une immédiate levée de boucliers pour couvrir la principauté; il bénéficiait de deux avantages: dans l'état des relations franco-suisse, la France occupait une position

au moins aussi favorable que son adversaire et le jeu serré de la politique européenne facilitait sa prise de possession. Je m'explique.

Les intrigues de la politique européenne se croisaient de toutes parts sur le sol de la Confédération; les partis belligérants recherchaient à l'envie ses mercenaires et s'efforçaient de devenir maîtres des passages alpins situés dans ses territoires. Par une politique d'alliances, ils cherchent à arriver à leurs fins et les deux adversaires enregistrent des succès. Les multiples intérêts qu'ils excitent contrecarrent toute mesure d'ensemble, qui secouerait le joug suédois qui pèse sur l'Evêché.

Les étapes de la conquête de Brisach se succèdent régulièrement et prennent l'apparence d'un enchaînement naturel: le chef suédois reconstitue ses forces dans l'Evêché, il lance ses troupes à travers le territoire bâlois contre les villes forestières, les conquiert, se retourne contre Brisach, dont il se rend maître grâce aux batailles victorieuses qu'il livre et aux succès qu'il remporte dans le siège. Dans l'enchaînement des événements, Rheinfelden constitue une étape importante: on ne saurait pas que le Duc coure vers Brisach et s'enferme prématurément dans un siège aussi ruineux financièrement que mal conçu, stratégiquement parlant. Il fallait s'assurer des gages suffisants sur la rive droite du Rhin, s'y installer au croisement de routes importantes en mettant à profit le désarroi d'un ennemi fortement ébranlé par les défaites qu'il a subies, couper les communications d'avec l'arrière de la place en défaisant les armées de secours, sinon l'assaut de la citadelle était prématuré et le siège se prolongerait indéfiniment.

On peut regretter que ce résultat éclatant soit entaché de deux actions peu chevaleresques: l'occupation ruineuse de l'Evêché, opérée au mépris des règles imprescriptibles de l'humanité, et la violation du territoire suisse, opérée au mépris des règles du droit de ce temps et du principe de la neutralité, pour certains bailliages tout au moins. «La fin justifie les moyens?» L'Evêché a pâti de cette absence de scrupules, comme la Confédération elle-même a eu à justifier sa conduite devant la première puissance européenne, dont le déclin, malgré les prévisions et l'attente de Richelieu, tardait à apparaître. Un des artisans de cette victoire est le Colonel Jean-Louis d'Erlach, que le Duc a promu, en «signe de contentement et de confiance», gouverneur de Brisach.

Les faits que nous venons de rapporter s'intègrent dans la guerre de Trente Ans, d'où est sortie l'Europe moderne, et l'Evêché s'y est trouvé engagé. Il valait la peine d'évoquer cette histoire, puisqu'elle est nôtre.



## BIBLIOGRAPHIE :

1. Archives de l'ancien Evêché de Bâle consignées, présentement, à Berne :

B 277 Actes généraux, liasses 10-11.

B 277 Neutralité, défense et protection, liasses 2-3.

B 277 Intercession helvétique, liasses 15-16.

B 277 Affaire du bailli Schenk de Castel, liasse 20.

2. Sources imprimées :

Recès fédéraux, Tomes IV, 2, V et V, 2.

3. Commentaires :

### A. Ouvrages généraux :

- Buchwalder : Burgenkarte der Schweiz.  
Carte de l'ancien Evêché de Bâle.  
Dictionnaire historique et biographique de la Suisse.  
Histoire de France en 2 volumes, Larousse.  
Histoire militaire de la Suisse.
- Dierauer : Histoire de la Confédération suisse.
- Préclin et Tapié : Le XVII<sup>me</sup> siècle.
- Putzger : Historisches Schulatlas.
- Vautrey : Les évêques de Bâle.

### B. Ouvrages spéciaux :

- Avenel : Lettres du Cardinal de Richelieu.
- de Beauchamp : Louis XIII d'après sa correspondance avec le Cardinal de Richelieu.
- Bessire : Histoire du Jura bernois et de l'ancien Evêché de Bâle.
- Blösch : Geschichte der Stadt Biel und ihres Panner-Gebietes.
- Burckhardt A. : Basel zur Zeit des dreissigjährigen Krieges.
- Burckhardt J. : Die Gegenreformation in den ehemaligen Vogteien Zwingen, Pfeffingen und Birseck.
- Chèvre : Histoire de Saint-Ursanne.
- Daucourt : Histoire de la ville de Delémont.
- Droysen : Bernard von Weimar.
- Gazier : La Franche-Comté.
- von Gonzenbach : Der General Hans-Ludwig von Erlach.

- Gross et Schnider : Histoire de La Neuveville.  
von der Grün : Journal der Armee des Herzogs Bernhard von Sachsen-Weimar aus den Jahren 1637 und 1638.  
Hanotaux : Histoire du Cardinal de Richelieu.  
Kleinert : Der Bieler Tauschhandel.  
Lehmann : Das Bisthum Basel, der Zankapfel zwischen Frankreich und der Schweiz.  
Merz : Die Burgen des Sisgaus.  
Echsli : Orte und Zugewandte.  
Rebetez : Les relations de l'Evêché de Bâle avec la France au XVIII<sup>me</sup> siècle.  
Saucy : Histoire de l'ancienne abbaye de Bellelay de l'ordre des Prémontrés.  
Seehausen : Schweizer Politik während des dreissigjährigen Krieges.  
Schweizer : Geschichte der schweizerischen Neutralität.  
Stouff : Le pouvoir temporel des évêques de Bâle et le régime municipal.  
Trouillat : Les Suédois dans l'Evêché de Bâle.  
Vautrety : Notices historiques sur les villes et les villages du Jura bernois.